



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

**REUNION DE COORDINATION
AVEC LES
PARTENAIRES TECHNIQUES
ET FINANCIERS
DU MINISTERE DE L'EAU,
DE L'ASSAINISSEMENT
ET DE L'HYGIENE**

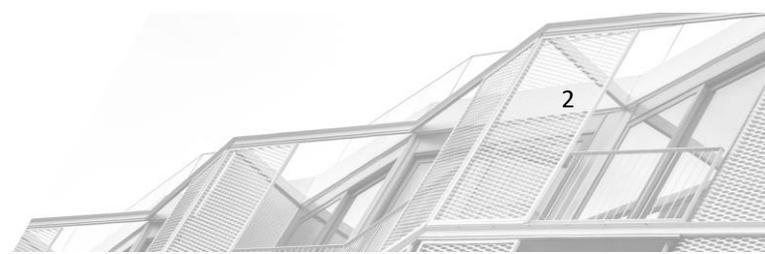
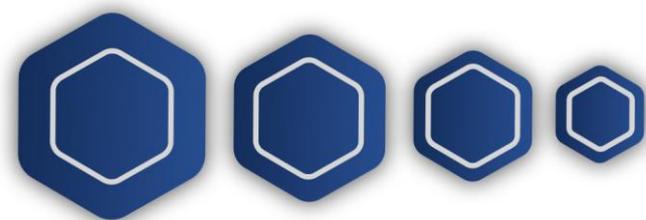


Secrétaire de séance :



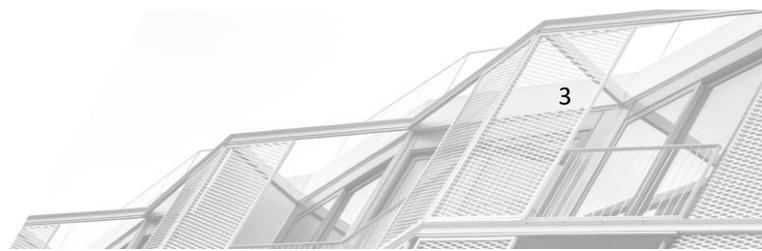
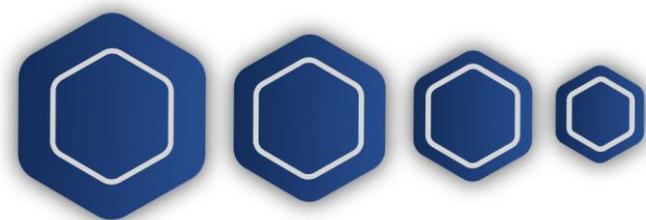
TABLE DES MATIERES

Ouverture.....	7
Présentation de l'ordre du jour et des Participants - <i>Madame le Coordinatrice des Projets et des Partenariats</i>	7
Discours du Représentant des Partenaires - <i>Monsieur le Représentant Adjoint des Fonds des Nations Unies pour l'Enfance à Madagascar</i>	7
Ouverture officielle - Discours de <i>Son Excellence, Monsieur le Ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène</i>	8
Situation en EAH à Madagascar – <i>Monsieur le Directeur des Systèmes d'Information du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène</i>	10
Rappel de la situation en EAH selon MICS 2018	10
Situation en EAH en 2024	11
Eau.....	11
Assainissement et Hygiène.....	12
Cartographie des acteurs de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène à Madagascar	13
Orientations et Perspectives 2024-2030 – <i>Monsieur le Directeur de la Planification et du Suivi-Evaluation du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène</i>	22
Eau	22
Prévisions de progression du taux d'accès à l'eau	22
Projets Structurants en Eau.....	22
Assainissement de Base.....	23
Prévisions de progression du taux à l'assainissement de base	23
Projets structurant en Assainissement.....	23
Hygiène	24
Prévisions de progression du taux d'accès au dispositif de lavage des mains	24
Projets structurants en Hygiène	24
Besoins FinancierS du domaine EAH	24
Evolution Budgétaire du MEAH et GAP de financement – <i>Madame le Directeur des Affaires Administratives et Financières du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène</i>	25
Mécanisme de Financement du secteur EAH à Madagascar.....	25
Evolution du budget des lois de finances du MEAH	26
Progrès dans l'Amélioration des Ressources Financières.....	26
Planification budgétaire du MEAH 2024 – 2026 pour un secteur EAH résilient.....	27
Appel à l'action pour renforcer le financement du secteur WASH à Madagascar	27
Point de Presse.....	28





Présentation des activités des Partenaires Techniques et Financiers et leurs Perspectives – <i>Monsieur le Représentant des Partenaires Techniques et Financiers et WASH Manager UNICEF</i>	28
Vulnérabilité	29
Climat et Catastrophe.....	29
Biodiversité.....	30
PIB par habitant et pauvreté	31
Accès aux services essentiels et PIB par capita.....	32
Accès basique à l’eau et PIB par capita	32
Pratique de la défécation à l’air libre et PIB par capita	33
Estimations du programme conjoint de surveillance pour Madagascar 2022 (UNICEF / OMS).....	34
Classement des régions avec les moins bons accès aux services en EAH.....	37
Domaines d’interventions et domaine d’investissements des PTF 2024 – 2028	38
Attentes des PTF envers le MEAH.....	39
Priorisation Géographique des Interventions – <i>Monsieur le Représentant de l’Agence des Etats Unis pour le Développement International</i>	40
Rano Mahariitra.....	40
Présentation	40
Critères de sélection des régions	40
Régions d’Intervention	41
Dio Sera.....	42
Présentation	42
Critères de sélection des villes	42
Villes d’intervention	43
Questions-Réponses / Commentaires.....	44
Restitution.....	48
Restitution de la Réunion de Coordination et recommandations – <i>Madame le Secrétaire Générale du Ministère de l’Eau, de l’Assainissement et de l’Hygiène</i>	48
Questions-Réponses	48
Discours de clôture – <i>Madame le Secrétaire Général du Ministère de l’Eau, de l’Assainissement et de l’Hygiène</i>	49



LISTE DES ILLUSTRATIONS :

FIGURE 1 : TAUX D'ACCES A L'EAU, A L'ASSAINISSEMENT ET A L'HYGIENE EN 2018 (MICS, 2018) 11

FIGURE 2 : NOUVEAUX BENEFICIAIRES DE SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ENTRE 2019 ET 2023 (MEAH, 2024) 12

FIGURE 3 : NOUVEAUX POINTS D'EAU REALISES ENTRE 2019 ET 2023 (MEAH, 2024) 12

FIGURE 4 : REALISATION DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIENE (MEAH, 2024) 13

FIGURE 5 : MAPPING DES ACTEURS EAH - REGION DIANA (MEAH, 2024) 14

FIGURE 6 : MAPPING DES ACTEURS EAH - REGION SAVA (MEAH, 2024) 14

FIGURE 7 : MAPPING DES ACTEURS EAH – REGION BETSIBOKA (MEAH, 2024)..... 14

FIGURE 8 : MAPPING DES ACTEURS EAH - REGION MELAKY (MEAH, 2024) 15

FIGURE 9 : MAPPING DES ACTEURS EAH - REGION ANALANJIROFO (MEAH, 2024)..... 15

FIGURE 10 : MAPPING DES ACTEURS EAH – REGION ALAOTRA MANGORO (MEAH, 2024) 15

FIGURE 11 : MAPPING DES ACTEURS EAH - REGION MELAKY (MEAH, 2024) 16

FIGURE 12 : MAPPING DES ACTEURS EAH - REGION ANALANJIROFO (MEAH, 2024)..... 16

FIGURE 13 : MAPPING DES ACTEURS EAH – REGION ALAOTRA MANGORO (MEAH, 2024 16

FIGURE 14 : MAPPING DES ACTEURS EAH - REGION ATSIANANA (MEAH, 2024) 17

FIGURE 15 : MAPPING DES ACTEURS EAH - REGION ANALAMANGA (MEAH, 2024) 17

FIGURE 16 : MAPPING DES ACTEURS EAH – REGION BONGOLAVA (MEAH, 2024) 17

FIGURE 17 : MAPPING DES ACTEURS EAH - REGION ITASU (MEAH, 2024) 18

FIGURE 18 : MAPPING DES ACTEURS EAH - REGION VAKINANKARATRA (MEAH, 2024)..... 18

FIGURE 19 : MAPPING DES ACTEURS EAH – REGION AMORON’i MANIA (MEAH, 2024) 18

FIGURE 20 : MAPPING DES ACTEURS EAH - REGION MATSIATRA AMBONY (MEAH, 2024) 19

FIGURE 21 : MAPPING DES ACTEURS EAH - REGION IHOROMBE (MEAH, 2024) 19

FIGURE 22 : MAPPING DES ACTEURS EAH – REGION VATOVAVY (MEAH, 2024)..... 19

FIGURE 23 : MAPPING DES ACTEURS EAH - REGION FITOVINANY (MEAH, 2024)..... 20

FIGURE 24 : MAPPING DES ACTEURS EAH - REGION ATSIMO ATSIANANA (MEAH, 2024) 20

FIGURE 25 : MAPPING DES ACTEURS EAH – REGION MENABE (MEAH, 2024) 20

FIGURE 26 : MAPPING DES ACTEURS EAH - REGION ATSIMO ANDREFANA (MEAH, 2024)..... 21

FIGURE 27 : MAPPING DES ACTEURS EAH - REGION ANDROY (MEAH, 2024)..... 21

FIGURE 28 : MAPPING DES ACTEURS EAH – REGION ANOSY (MEAH, 2024) 21

FIGURE 29 : PREVISIONS DE PROGRESSION DU TAUX D'ACCES A L'EAU (MEAH, 2024)..... 22

FIGURE 30 : PREVISIONS DE PROGRESSION DU TAUX D'ACCES A L'ASSAINISSEMENT DE BASE (MEAH, 2024) 23

FIGURE 31 : PREVISIONS DE PROGRESSION DU TAUX D'ACCES AU DISPOSITIF DE LAVAGE DES MAINS (MEAH, 2024)..... 24

FIGURE 32 : BESOINS FINANCIERS EN EAH POUR ATTEINDRE LES ODD 25

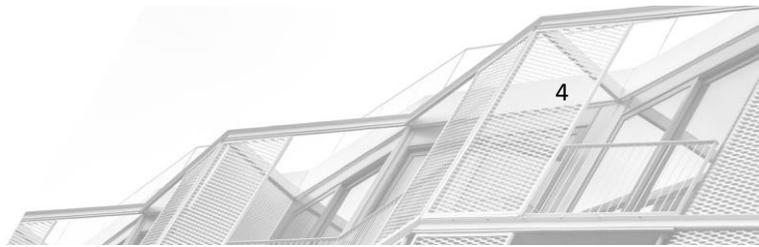
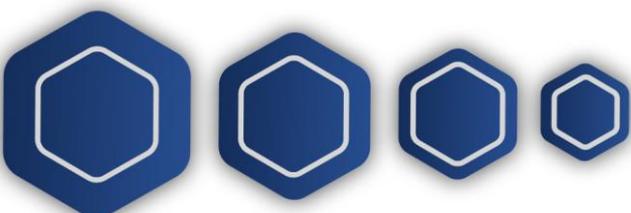
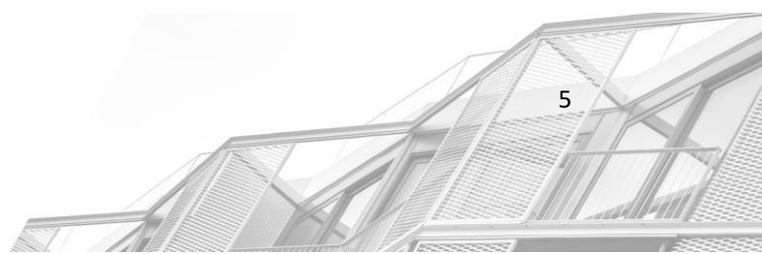
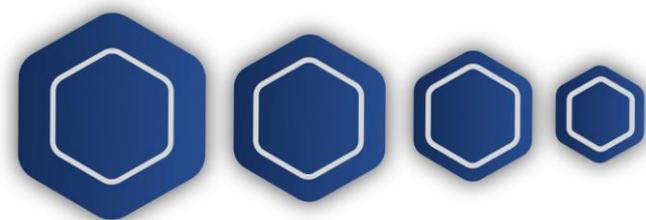




FIGURE 33 : RISQUES DE CYCLONES (GAUCHE) ET DE SECHERESSES (DROITE) A MADAGASCAR	30
FIGURE 34 : PERTE DE LA COUVERTURE FORESTIERE DE MADAGASCAR.....	30
FIGURE 35 : PIB PAR CAPITA DE MADAGASCAR (NOIR) ET D'AUTRES PAYS (SOURCE : BANQUE MONDIALE)	31
FIGURE 36 : INDEX DE PAUVRETE POUR MADAGASCAR EN POINTILLES ROUGES ET D'AUTRES PAYS (SOURCE : BANQUE MONDIALE)..	32
FIGURE 37 : ESTIMATIONS DU PROGRAMME CONJOINT DE SURVEILLANCE POUR MADAGASCAR 2022 (SOURCE : UNICEF / OMS) .	34
FIGURE 38 : DEFECATION A L'AIR LIBRE PAR REGION (SOURCE : MICS, 2018)	35
FIGURE 39 : ACCES BASIQUE A L'EAU PAR REGION (SOURCE : MICS, 2018)	36
FIGURE 40 : POPULATION NON-DESSERVIE EAH (SOURCE : UNICEF, 2024)	37
FIGURE 41 : CARTES PRESENTANT LE TAUX D'ACCES A L'EAU POTABLE (EN BLEU FONCE LES PIRES TAUX), L'ACCES AUX SERVICES D'ASSAINISSEMENT (EN JAUNE LES TAUX D'ACCES LES PLUS BAS), LES TAUX DE MALADIES DIARRHEIQUES CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS (EN MARRON LES TAUX LES PLUS HAUT) LORS DE L'ELABORATION DU PROJET (SOURCE : USAID, 2024)..	41
FIGURE 42 : REGIONS D'INTERVENTION DU PROJET RANO MAHARITRA.....	41
FIGURE 43 : VILLES D'INTERVENTION DU PROJET DIO SERA.....	43

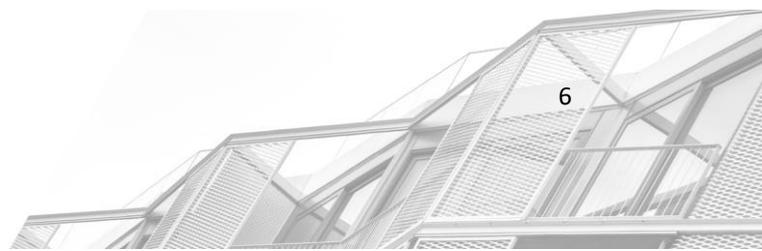
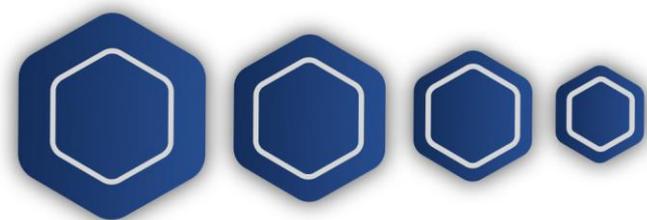
LISTE DES TABLEAUX :

TABLEAU 1 : SOURCES DE FINANCEMENT ET MONTANTS (MEAH, 2024)	25
TABLEAU 2 : EVOLUTION DU BUDGET DES LOIS DE FINANCES DU MEAH.....	26
TABLEAU 3 : PLANIFICATION BUDGETAIRE DU MEAH 2024 - 2026	27
TABLEAU 4 : POURCENTAGE DE POPULATION DESSERVIE EN EAH ENTRE 2001 ET 2022 ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION (SOURCE : UNICEF, 2024).....	36
TABLEAU 5 : CLASSEMENT DES REGIONS SELON LA DAL ET LES TAUX D'ACCES BASIQUES AUX SERVICES EN EAH (SOURCE : UNICEF, 2024)	37
TABLEAU 6 : CRITERES DE SELECTION DES VILLES POUR LE PROJET DIO SERA	42



ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AFD	: Agence Française de Développement
BAD	: Banque Africaine de Développement
BNGRC	: Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes
DAL	: Défécation à l’Air Libre
DREAH	: Direction Régionale en Eau, Assainissement et Hygiène
EAH	: Eau, Assainissement et Hygiène
FAO	: Organisation pour l’Alimentation et l’Agriculture
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
iDE	: International Development Enterprises
INSTAT	: Institut National de la Statistique
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
JIRAMA	: Jiro sy Rano Malagasy
MEAH	: Ministère de l’Eau, de l’Assainissement et de l’Hygiène
MEDD	: Ministère de l’Environnement et du Développement Durable
MICS	: Multiple Indicator Cluster Surveys
ODD	: Objectifs de Développement Durable
ODF	: Open Defecation Free / Fin de Défécation à l’Air Libre
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non-Gouvernementale
PAAEP	: Projet d’Amélioration d’Accès à l’Eau Potable
PAM	: Programme Alimentaire Mondiale
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNDE	: Plan National de Décentralisation Emergente
PNEAH	: Politique Nationale de l’EAH
PTF	: Partenaire Technique et Financier
UNDP	: Programme de Développement des Nations Unies
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l’Education, la Science et la Culture
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l’Enfance
USAID	: Agence des États-Unis pour le développement international



OUVERTURE

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PARTICIPANTS - MADAME LE COORDONNATEUR DES PROJETS ET DES PARTENARIATS

Mme le Coordonnateur des Projets et des Partenariats du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH) souhaite la bienvenue à tous les participants et présente l'agenda de la journée. La réunion de coordination avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du MEAH commence par une série de discours tenus par le représentant des PTFs ainsi que son Excellence Monsieur le Ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène. Les présentations des différents intervenants sont suivies d'une séance d'échanges et de questions réponses. L'atelier se termine par la présentation des recommandations.

DISCOURS DU REPRESENTANT DES PARTENAIRES - MONSIEUR LE REPRESENTANT ADJOINT DES FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE A MADAGASCAR

Monsieur le Représentant Adjoint des Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) à Madagascar a débuté son allocution en remerciant Son Excellence Monsieur le Ministre pour l'initiative de cette réunion de coordination. En effet, au regard des défis importants auxquels le pays fait face, il apparaît crucial de discuter des orientations à prendre, de la coordination, de la pérennité des actions, et de la proactivité des partenariats pour assurer l'accès aux services essentiels à toutes et tous.

Nous savons que l'accès à l'eau et à l'assainissement dans un environnement, qui garantit une bonne hygiène, reste encore problématique pour une grande partie de la population dans le pays. Certes, Madagascar a fait quelques progrès dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH) dans les dernières années, mais les objectifs ne sont pas encore atteints d'après le rapport Joint Monitoring Programme :

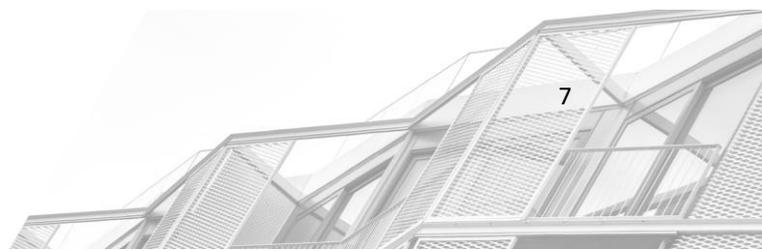
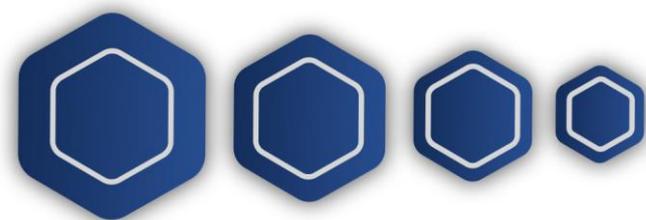
- Plus de la moitié de la population de Madagascar n'a pas encore accès à de l'eau potable avec une forte disparité entre le milieu rural et le milieu urbain ;
- Seulement 12% de la population utilise des infrastructures d'assainissement améliorées ;
- 40% de la population pratique défécation à l'air libre (DAL), c'est-à-dire que 10 millions de personnes défèquent dans la nature ce qui peut avoir des conséquences désastreuses, illustrées par la récente crise de polio.

Monsieur le Représentant Adjoint de l'UNICEF à Madagascar a cité quelques défis auxquels Madagascar fait face : la malnutrition chronique qui touche 42% des enfants de moins de 5 ans qui peuvent accuser un retard de croissance physique et intellectuelle, les événements extrêmes liés aux variabilités climatiques plus en plus fréquents et intenses mettant la population en situation de vulnérabilité répétitive et croissante.

Dans ces conditions-là, il est nécessaire de conjuguer les efforts et de prendre des mesures collectives. L'accès à l'eau potable pour toutes et tous contribue au capital humain, le premier pilier de la politique générale de l'état prononcée en début d'année. Les actions liées à l'EAH impliquent la mobilisation des différents secteurs – il est donc important d'accorder une priorité à la coordination de l'ensemble des actions.

En tant que représentants des partenaires, l'intervenant a saisi l'occasion pour rappeler les préoccupations des partenaires du MEAH :

- *Validation et promulgation des documents stratégiques du secteur : Politique Nationale de l'EAH (PNEAH), révision du Code de l'Eau, et développement de la stratégie et du plan sectoriel EAH ;*



- *Opérationnalisation d'un mécanisme de coordination sectorielle plus efficace tant au niveau national que régional ;*
- *Priorisation des volets assainissement et hygiène au même titre que le volet eau et la clarification des arrangements institutionnels pour les services d'assainissement ;*
- *Confirmation des engagements de la part du gouvernement pour augmenter la capacité aux niveaux décentralisés en matière de compétences, structures et ressources ;*
- *Création d'un environnement favorable à l'implication du secteur privé en l'occurrence la signature des contrats de délégation des infrastructures, et pour ce faire, l'approbation des contrats de délégation de gestion d'infrastructure type au niveau du conseil des ministres et la simplification de la procédure de signature ;*
- *Disposition d'un mécanisme et système de suivi évaluation opérationnel et performant ;*
- *Opérationnalisation du SOREA, l'organisme régulateur du service public de l'EAH ;*
- *Mise en place d'une politique tarifaire permettant l'accès à l'eau au plus grand nombre à un tarif abordable tout en visant à termes un équilibre financier du secteur ;*
- *Opérationnalisation d'un mécanisme permettant le déploiement d'une stratégie ambitieuse et pérenne en matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau.*

L'UNICEF s'engage à accompagner et soutenir toute initiative visant à développer le secteur, préserver et gérer de manière intégrée les ressources en eau, augmenter les taux d'accès durables aux services EAH résilients au changement climatique à Madagascar. L'UNICEF continuera à plaider en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations malagasy les plus vulnérables.

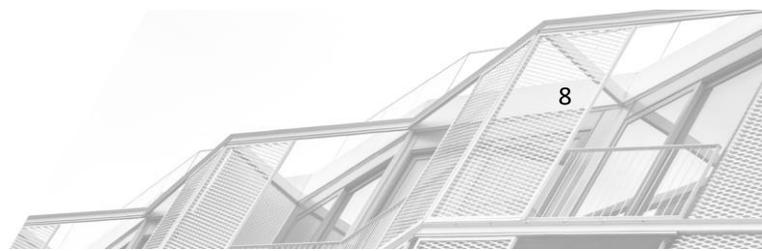
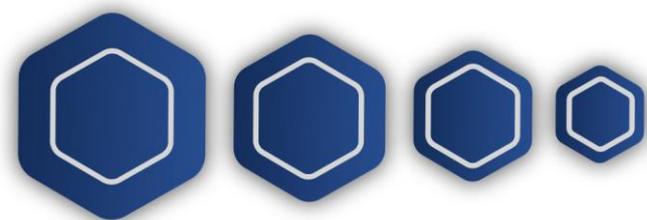


Monsieur le Représentant a terminé son allocution en souhaitant à toutes et à tous une réunion de coordination fructueuse et en réitérant un appel pour un engagement de tous en tant que donateurs et partenaires clés à œuvrer ensemble afin d'améliorer efficacement le secteur. A Madagascar, la crise climatique est avant tout une crise de l'eau.



OUVERTURE OFFICIELLE - DISCOURS DE SON EXCELLENCE, MONSIEUR LE MINISTRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène a pris la parole pour prononcer le discours d'ouverture officielle de l'édition 2024 de la réunion de coordination des partenaires. Il a débuté en remerciant chaque participant pour leur présence ainsi que leur appui au MEAH pour l'organisation de cet événement de coordination. Le Ministre a aussi remercié les Partenaires d'avoir permis aux représentants du Ministère de participer à certains des événements qui ont eu lieu l'année précédente à travers le monde et qui ont constitué l'opportunité de plaider au niveau international et d'élargir le champ des partenariats afin de réaliser les objectifs de l'Etat concernant le secteur EAH. En effet, la nouvelle Politique Générale de l'Etat donne une priorité essentielle au volet humanitaire, dont l'accès aux services essentiels.



Monsieur le Ministre a rappelé [la réunion de coordination organisée les 14 et 15 juillet 2022](#) dans le but de renforcer la coordination du secteur EAH afin que les actions du MEAH et des partenaires puissent s'aligner autour d'une même stratégie et politique du secteur. Il a souligné les progrès effectués depuis : lors de la première édition, les régions de Ihorombe et Betsiboka avaient été identifiées comme sans interventions d'acteurs en EAH. Grâce à l'initiative de la réunion de coordination, la région de Betsiboka dispose actuellement de l'intervention de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Cela constitue l'un des multiples résultats tangibles qui confirment la nécessité de ces réunions de coordination.

Monsieur le Ministre a ainsi noté que c'était fort de l'expérience réussie de l'évènement précédent que le département ministériel a organisé cette réunion afin d'élargir l'horizon des actions, d'échanger sur les préoccupations quant au mode d'intervention des partenaires techniques et financiers (PTF) dans des zones, ainsi que sur les besoins des Directions Régionales (DREAH).



Monsieur le Ministre a par la suite assuré sa volonté de disposer d'un système fonctionnel, illustré par la réunion de coordination interne qui s'est tenue la veille.

Monsieur le Ministre a rappelé la stratégie établie en 2019 d'adduction d'eau potable afin de desservir les localités les plus peuplées en 2019. Cette stratégie a permis à deux millions de personnes de devenir nouvellement bénéficiaires d'un service d'eau potable. En effet, avant 2019, plus de la moitié de la population malagasy n'avait pas accès à l'eau potable. Depuis 2019, la desserte des localités s'est effectuée en coopération avec les partenaires. Cela a permis d'augmenter de 11 % les nouveaux bénéficiaires de 2019 à 2022. Depuis 2022, le taux d'accès à l'eau potable a connu un accroissement considérable. Ainsi la force et l'efficacité du mécanisme de coordination des partenaires garantiront encore plus la réussite des objectifs fixés.

Monsieur le Ministre a souligné que la Politique de l'Etat stipule que le rôle du MEAH est d'assurer la bonne gouvernance du secteur. Par sa vision globale, le MEAH prend le défi de garantir la disponibilité et l'accessibilité durable des services de l'EAH. Pour ce faire, il est nécessaire de nous unir dans le but de renforcer la coordination entre tous les acteurs afin de fonctionner de façon harmonieuse avec la commune volonté de bâtir un secteur EAH bien développé, résilient et durable.

« Certains veulent que ça arrive, d'autres aimeraient que ça arrive, quelques-uns font que ça arrive » – Michael Jordan

Monsieur le Ministre a exprimé le souhait que le MEAH et ses partenaires soient ceux qui fassent en sorte que cela arrive. Suite à cela, il a déclaré ouverte la réunion de coordination des partenaires 2024.



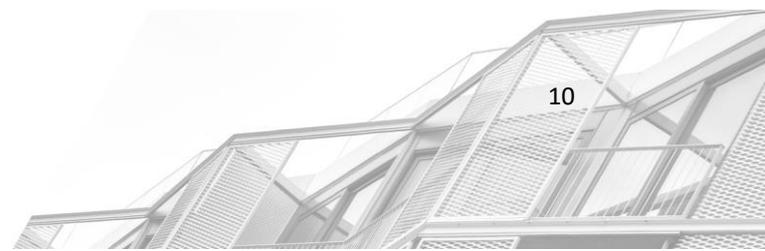
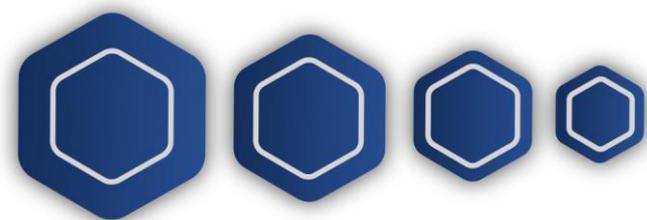
SITUATION EN EAH A MADAGASCAR – MONSIEUR LE DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION DU MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

[La présentation sur la situation en EAH à Madagascar est disponible ici.](#)

RAPPEL DE LA SITUATION EN EAH SELON MICS 2018

A titre de rappel, selon les Multiple Indicator Cluster Surveys (MICS) de l'année 2018, développés par l'Institut National de la Statistique (INSTAT) avec l'appui de l'UNICEF :

- Le taux d'accès à l'eau était de 41% ;
- Le taux d'accès à l'assainissement était de 6%.



Madagascar 2018

Eau de boisson, assainissement et hygiène

MICS Multiple Indicator Cluster Surveys

Services d'eau de boisson, services d'assainissement et services d'hygiène

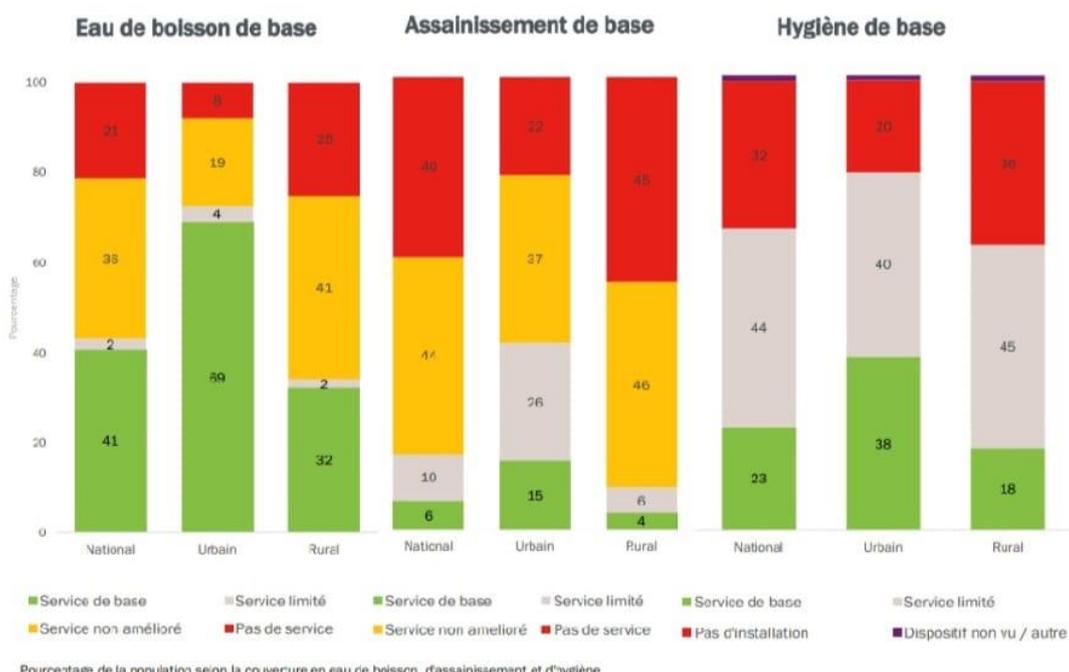
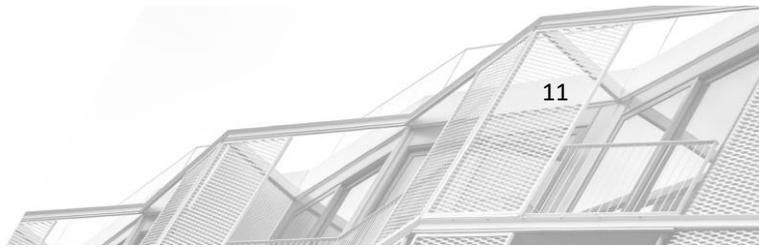
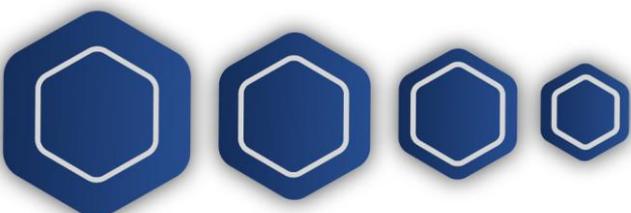


Figure 1 : Taux d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène en 2018 (MICS, 2018)

SITUATION EN EAH EN 2024

EAU

Selon le site internet de l'INSTAT en mars 2024, de 2019 à 2023, le nombre de personnes ayant bénéficié pour la première fois d'un accès à l'eau potable est de **2 896 280** personnes et cela grâce à la construction de **34 459** nouveaux points d'eau. Les tableaux ci-dessous montrent les nouveaux bénéficiaires et nouveaux points d'eau construits entre 2019 et 2023 avec un pic en 2022. L'année 2022 coïncide avec la nomination de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène ainsi que l'organisation de la dernière Réunion de Coordination du MEAH.



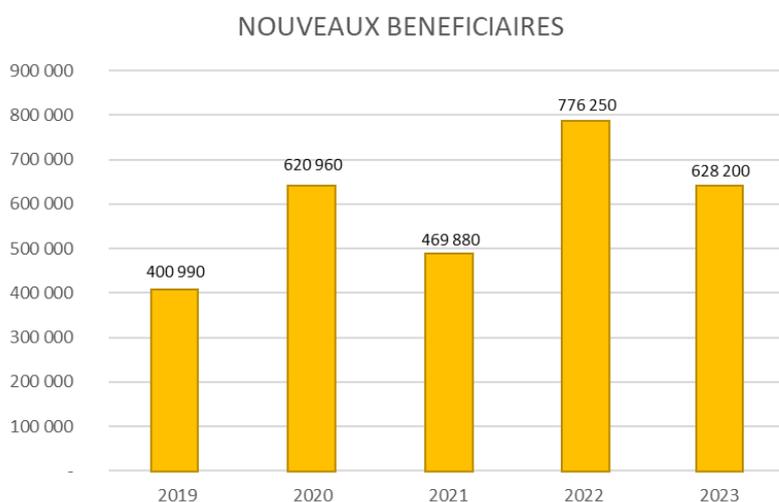
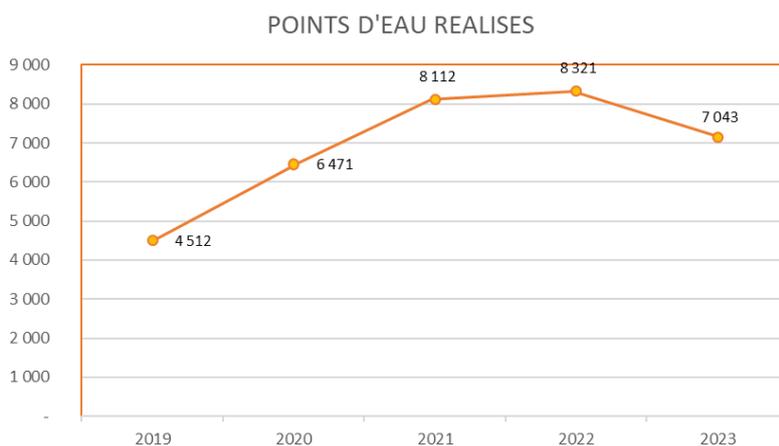


Figure 2 : nouveaux bénéficiaires de services d'approvisionnement en eau potable entre 2019 et 2023 (MEAH, 2024)



19

Figure 3 : nouveaux points d'eau réalisés entre 2019 et 2023 (MEAH, 2024)

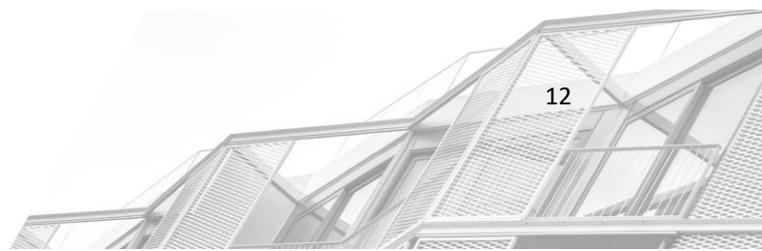
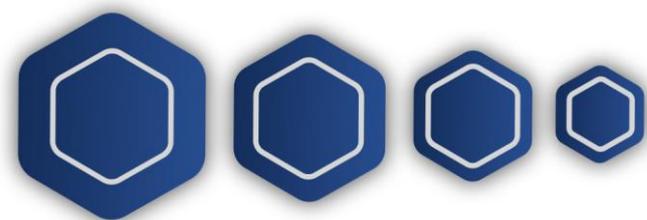
Les taux d'accroissement des cinq dernières années sont indiqués ci-dessous :

- Taux d'accroissement en 2019 : 1,7%
- Taux d'accroissement en 2020 : 2,6%
- Taux d'accroissement en 2021 : 1,9%
- Taux d'accroissement en 2022 : 3,1%
- Taux d'accroissement en 2023 : 2,5%

Le taux d'accroissement cumulé en cinq ans est de 11,8%.

ASSAINISSEMENT ET HYGIENE

En termes d'Assainissement et d'Hygiène, des courbes similaires sont observées. Entre 2019 et 2023, on enregistre **1 911** nouvelles infrastructures d'assainissement et d'hygiène, dont la répartition annuelle est illustrée ci-dessous :



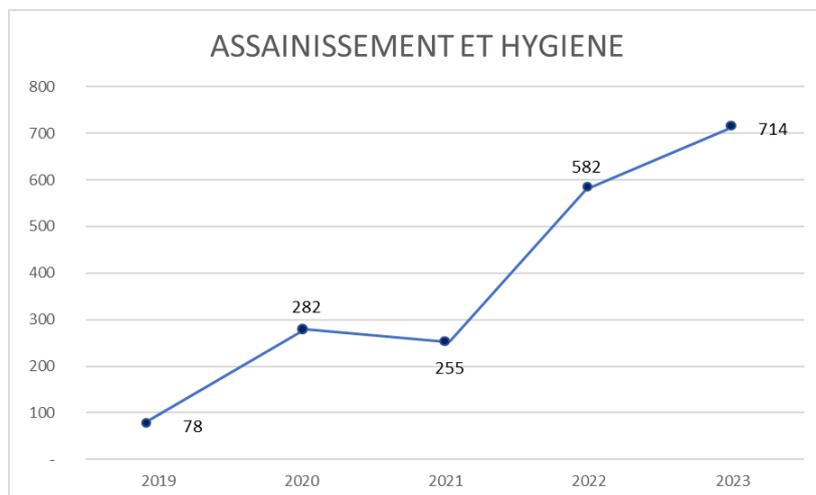


Figure 4 : réalisation de nouvelles infrastructures d'assainissement et d'hygiène (MEAH, 2024)

Ces nouvelles infrastructures se traduisent par un taux d'accès aux latrines et un taux de communes Fin de Défection à l'Air Libre (ODF – open defecation free) plus élevés qu'en 2018 :

- Taux d'accès aux latrines en 2023 : 40%
- Taux des communes ODF 2023 : 23%

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE A MADAGASCAR

Entre 2019 et 2023, l'Etat Malagasy est intervenu dans 104 des 119 districts de Madagascar et UNICEF est intervenu dans les 24 régions de Madagascar en réponses d'urgence.



Les figures ci-dessous permettent de visualiser la répartition des acteurs de l'EAH dans les différentes Régions de Madagascar.

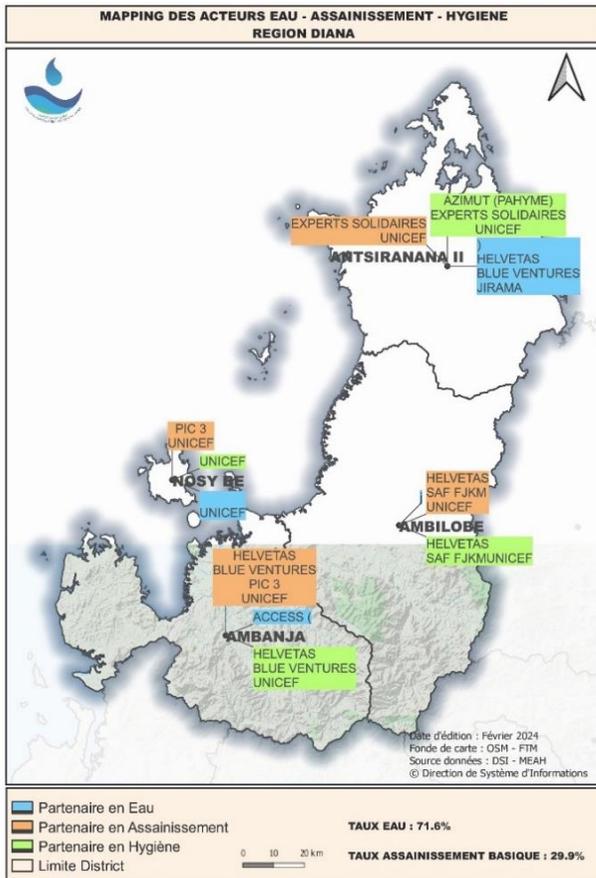


Figure 5 : Mapping des acteurs EAH - Région Diana (MEAH, 2024)



Figure 6 : Mapping des acteurs EAH - Région Sava (MEAH, 2024)



Figure 7 : Mapping des acteurs EAH – Région Betsiboka (MEAH, 2024)

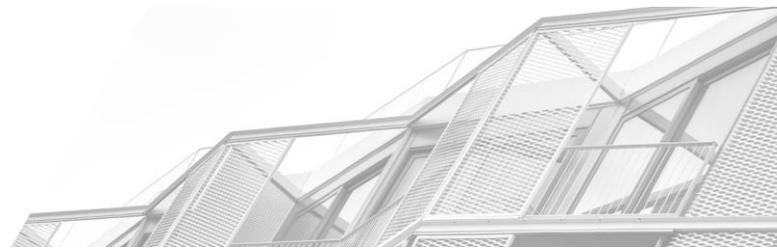
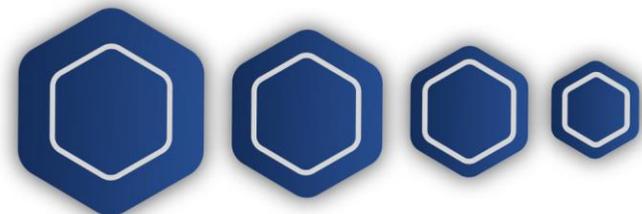




Figure 8 : Mapping des acteurs EAH - Région Melaky (MEAH, 2024)

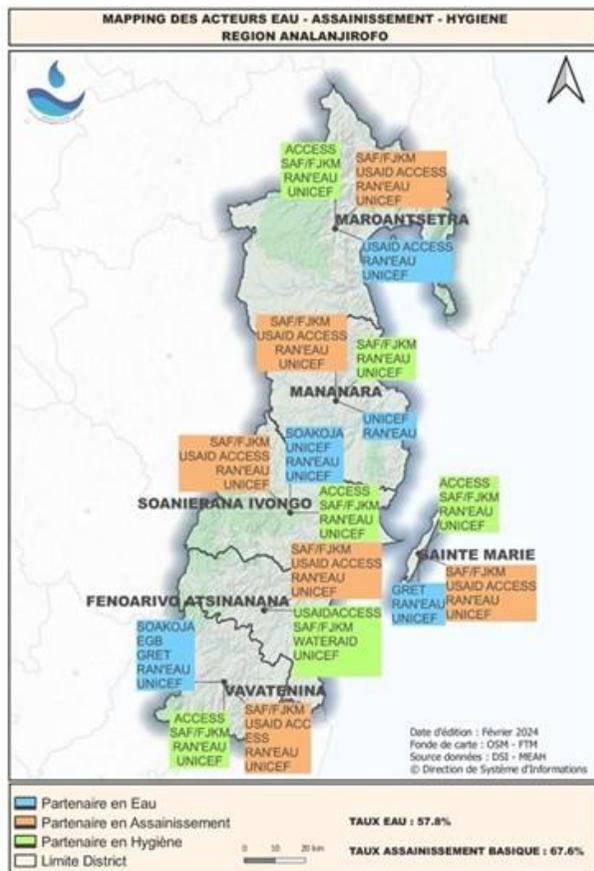


Figure 9 : Mapping des acteurs EAH - Région Analanjirofo (MEAH, 2024)

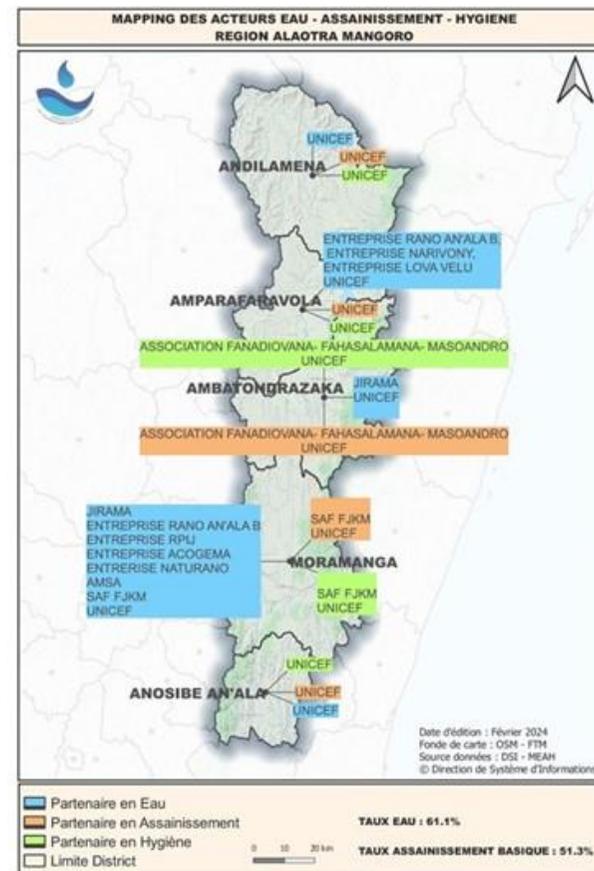


Figure 10 : Mapping des acteurs EAH – Région Alaotra Mangoro (MEAH, 2024)

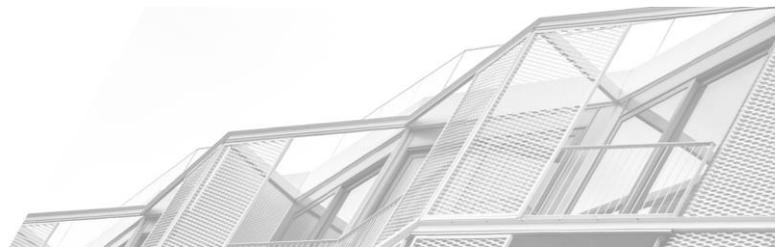
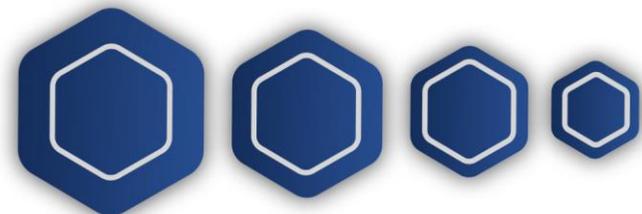




Figure 11 : Mapping des acteurs EAH - Région Melaky (MEAH, 2024)

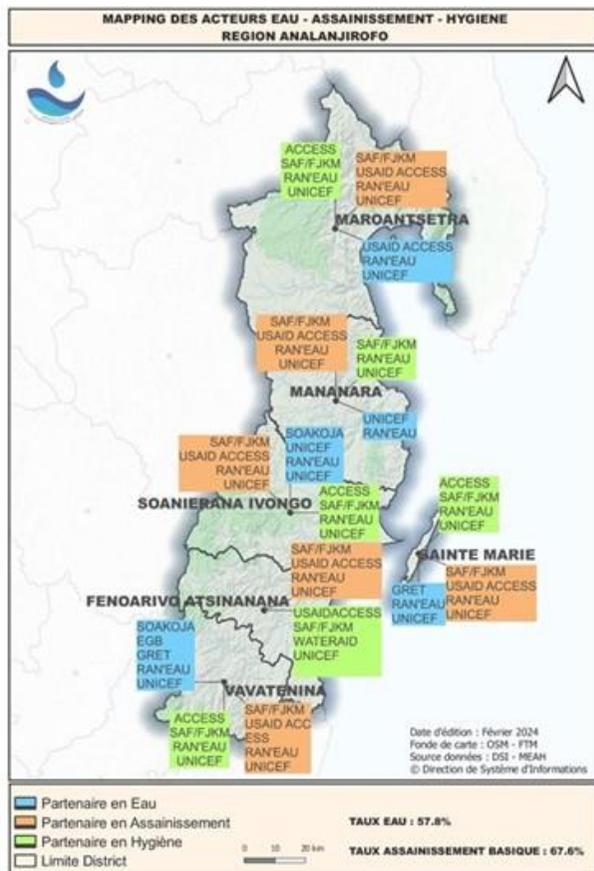


Figure 12 : Mapping des acteurs EAH - Région Analanjirofo (MEAH, 2024)

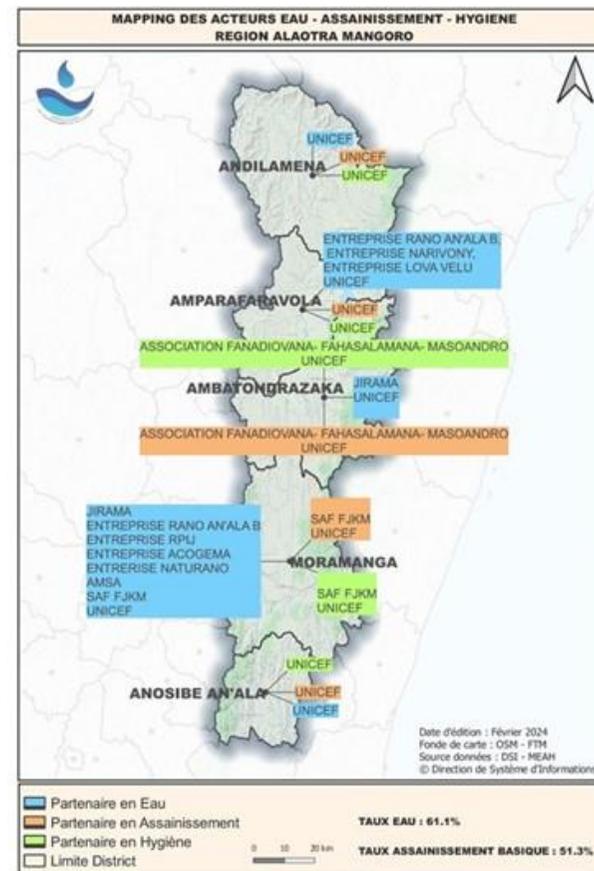
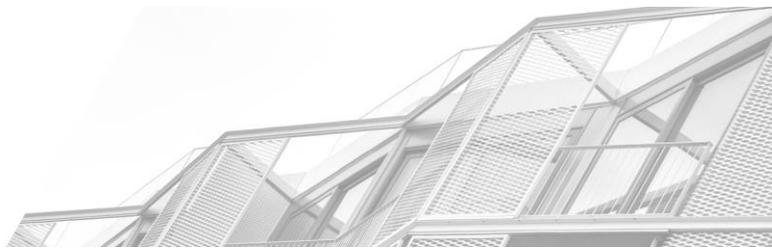
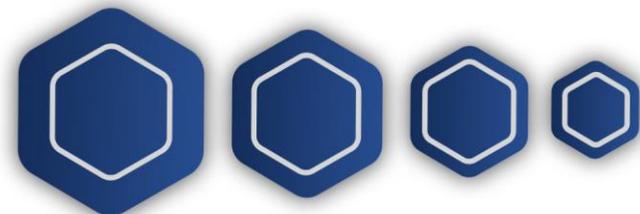


Figure 13 : Mapping des acteurs EAH – Région Alaotra Mangoro (MEAH, 2024)



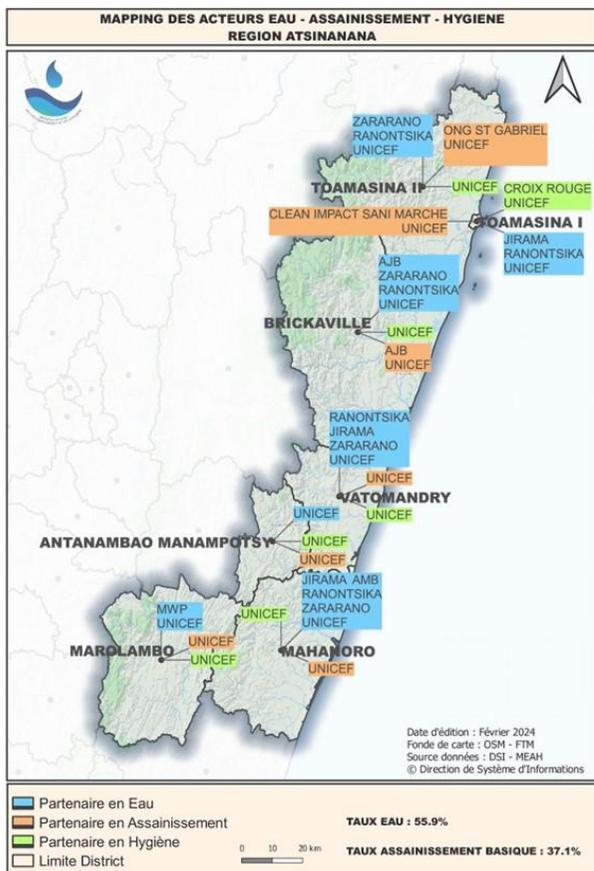


Figure 14 : Mapping des acteurs EAH - Région Atsinanana (MEAH, 2024)

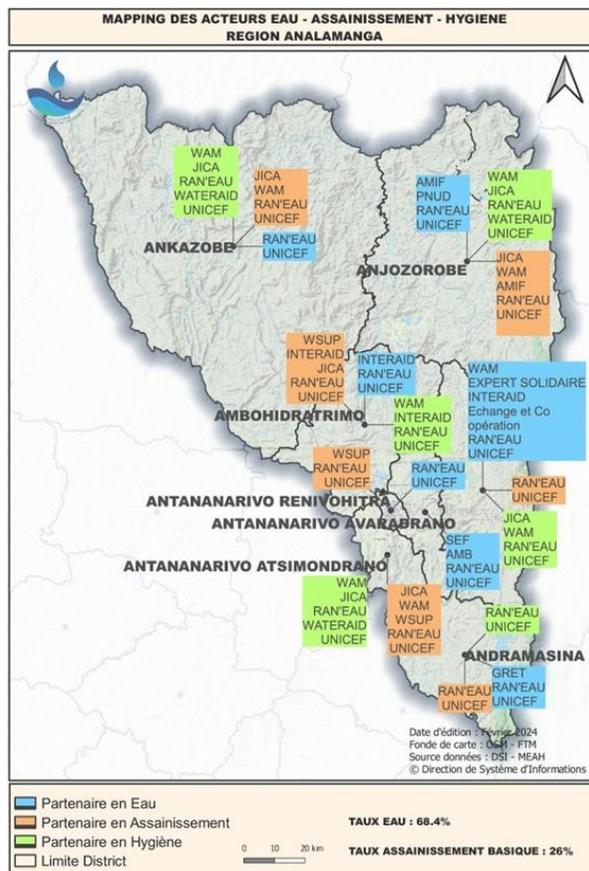


Figure 15 : Mapping des acteurs EAH - Région Analamanga (MEAH, 2024)

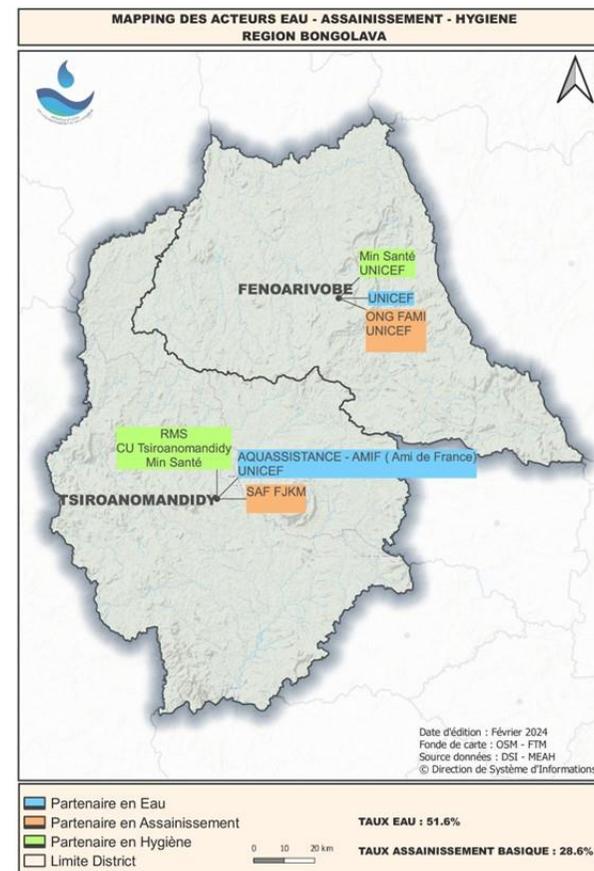
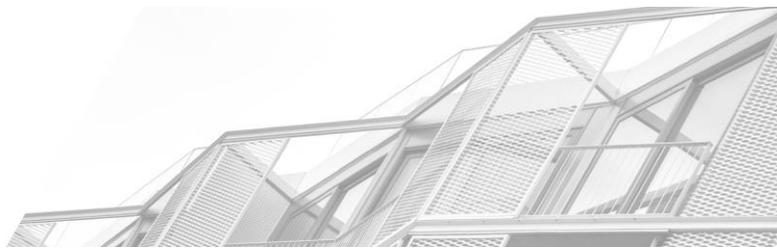
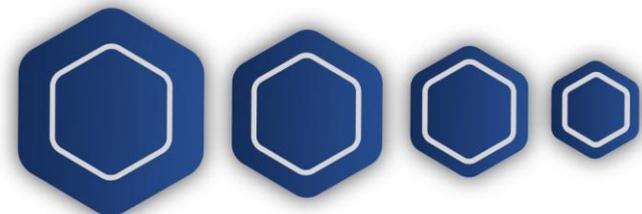


Figure 16 : Mapping des acteurs EAH - Région Bongolava (MEAH, 2024)



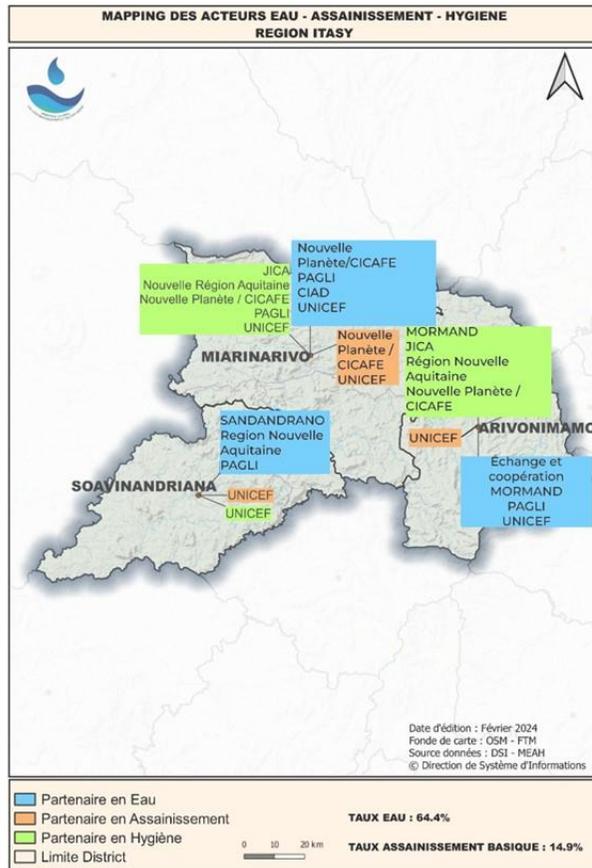


Figure 17 : Mapping des acteurs EAH - Région Itasy (MEAH, 2024)



Figure 18 : Mapping des acteurs EAH - Région Vakinankaratra (MEAH, 2024)

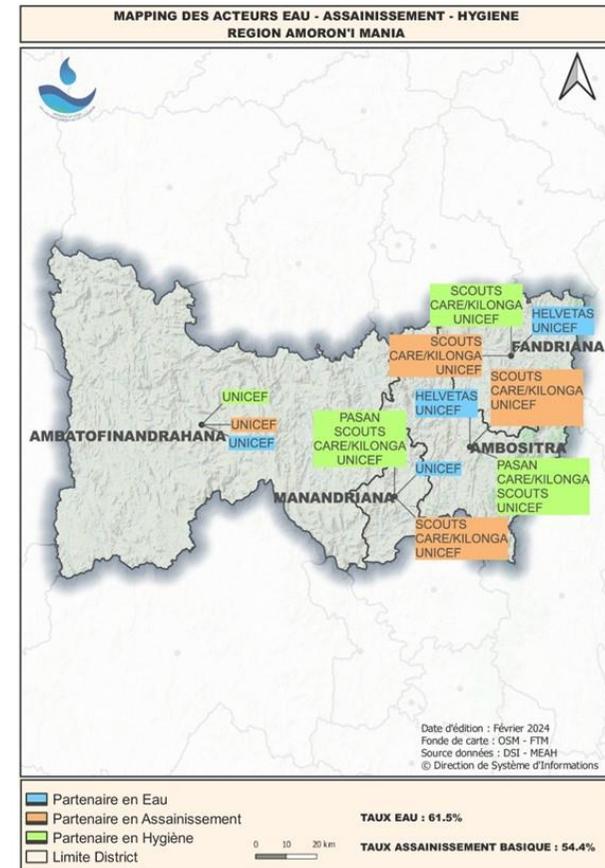
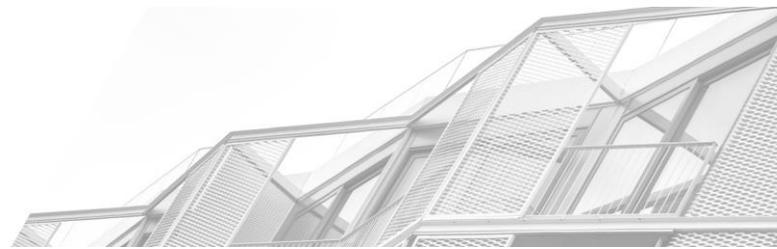
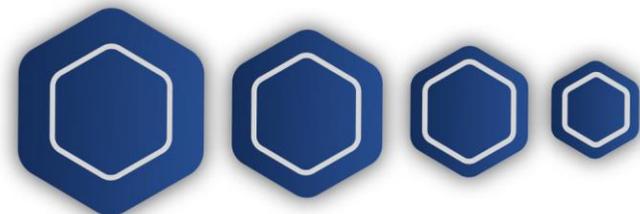


Figure 19 : Mapping des acteurs EAH - Région Amoron'i Mania (MEAH, 2024)



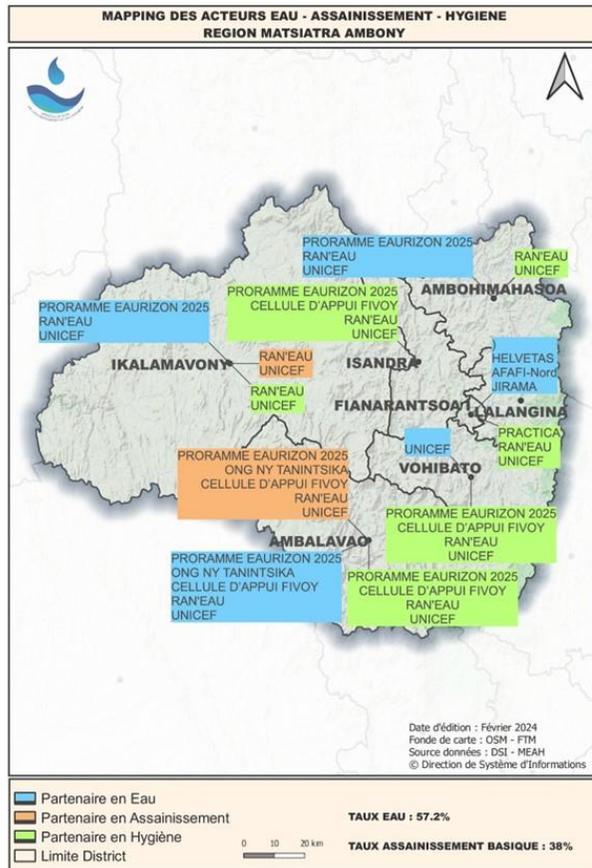


Figure 20 : Mapping des acteurs EAH - Région Matsiatra Ambony (MEAH, 2024)

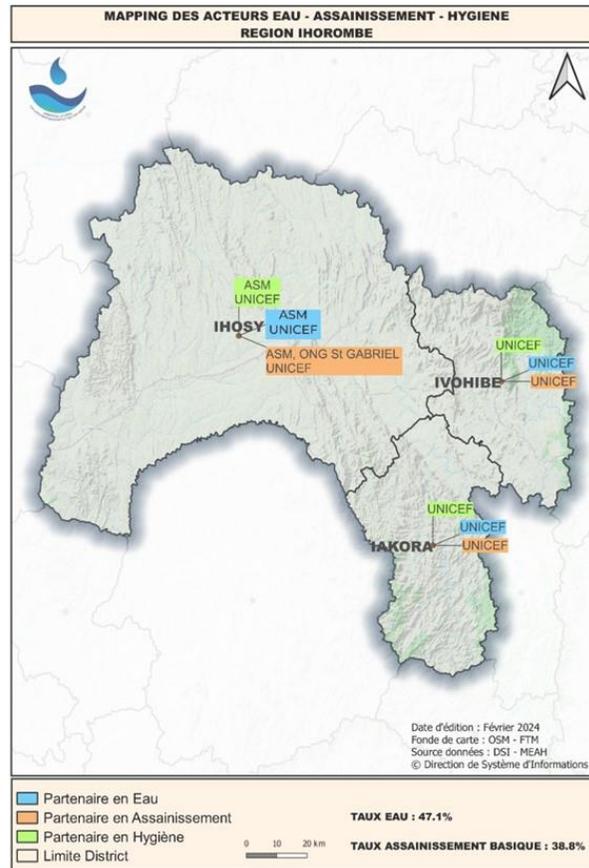


Figure 21 : Mapping des acteurs EAH - Région Ihorombe (MEAH, 2024)

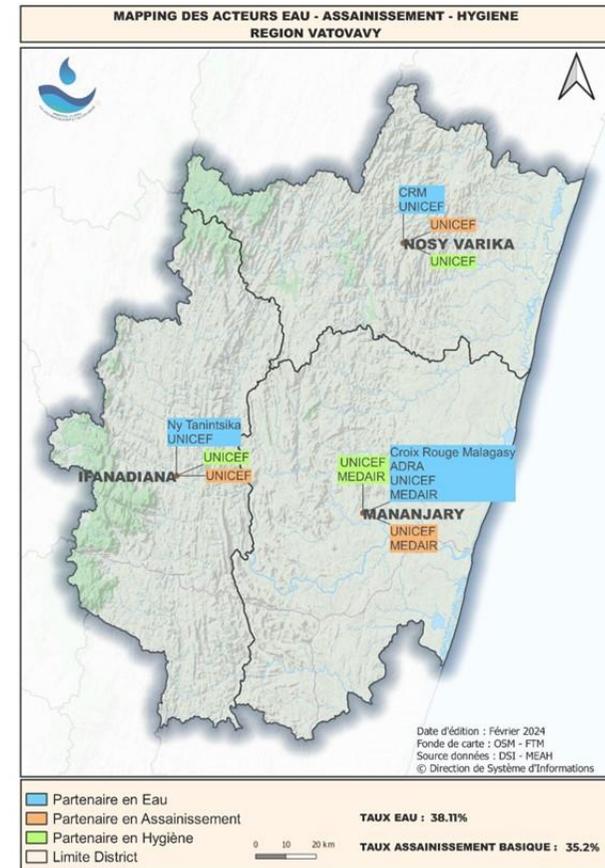
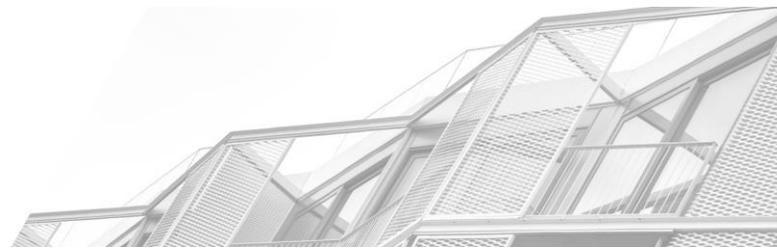
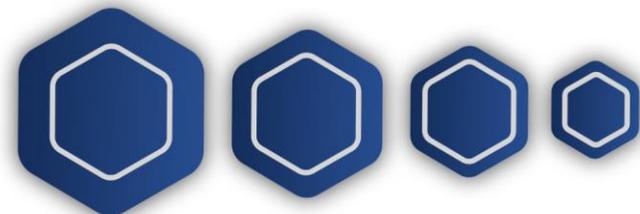


Figure 22 : Mapping des acteurs EAH - Région Vatovavy (MEAH, 2024)



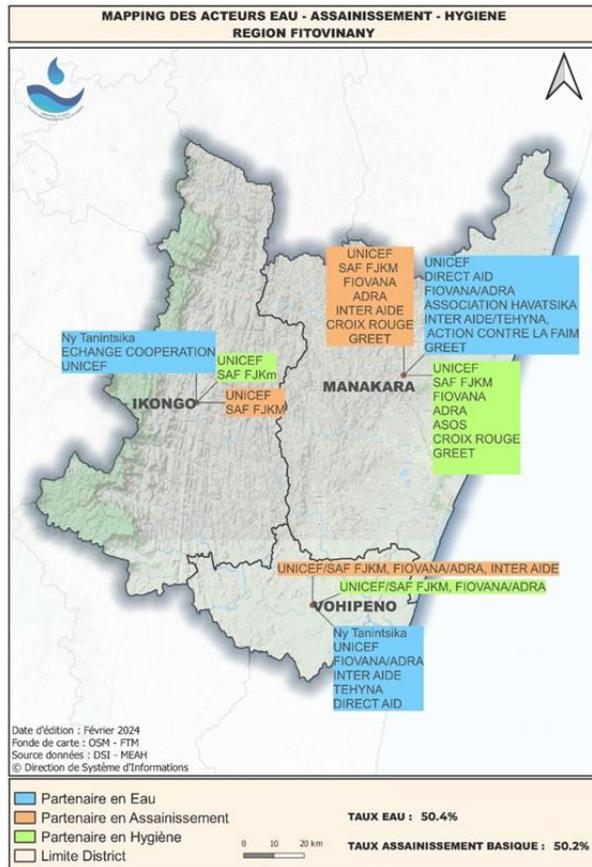


Figure 23 : Mapping des acteurs EAH - Région Fitovinany (MEAH, 2024)



Figure 24 : Mapping des acteurs EAH - Région Atsimo Atsinanana (MEAH, 2024)

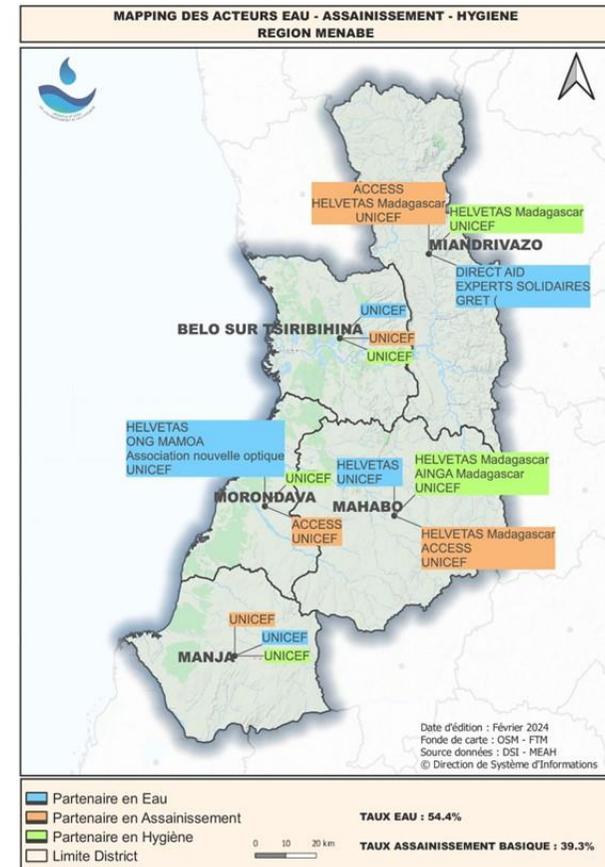
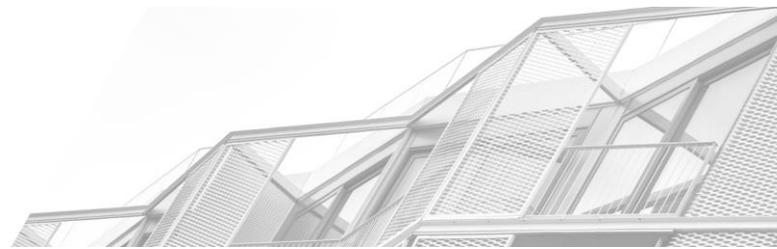
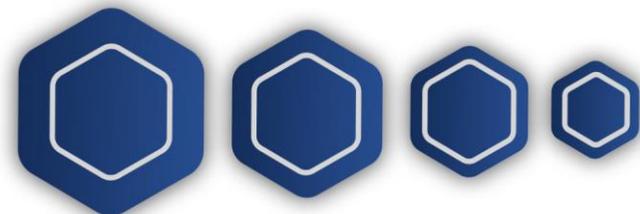


Figure 25 : Mapping des acteurs EAH - Région Menabe (MEAH, 2024)



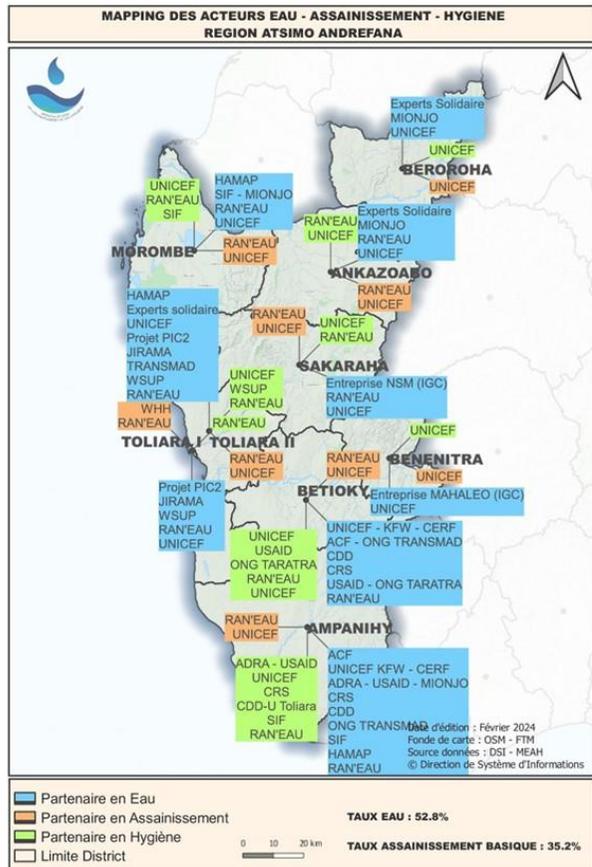


Figure 26 : Mapping des acteurs EAH - Région Atsimo Andrefana (MEAH, 2024)

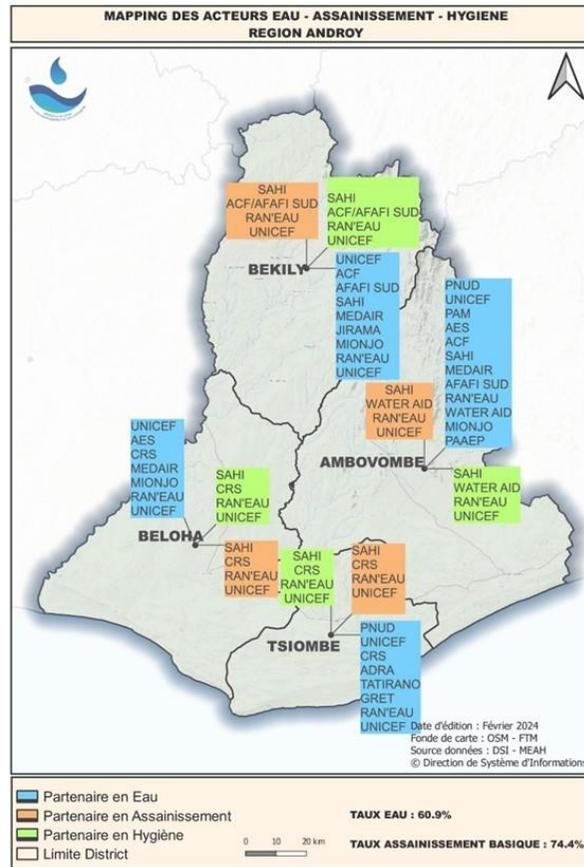


Figure 27 : Mapping des acteurs EAH - Région Androy (MEAH, 2024)

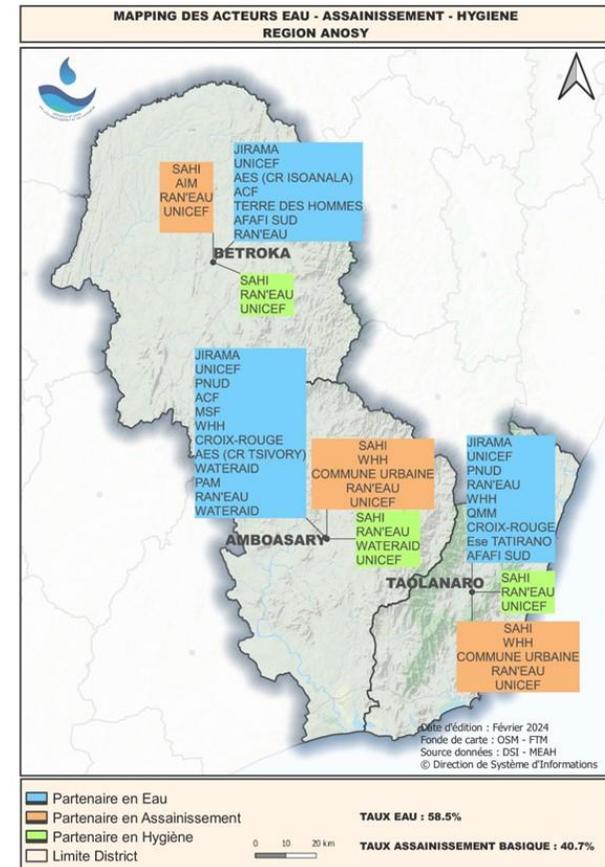
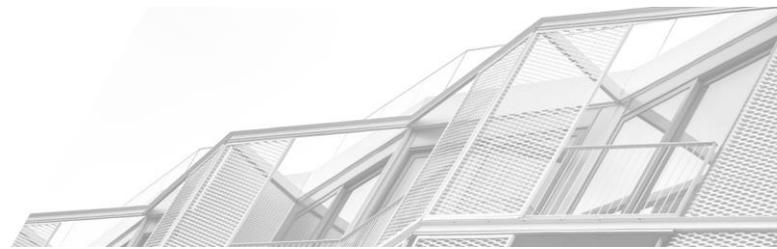
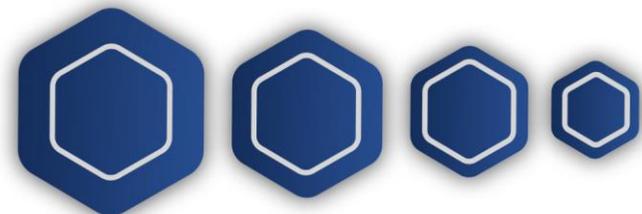


Figure 28 : Mapping des acteurs EAH - Région Anosy (MEAH, 2024)



ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES 2024-2030 – MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION DU MINISTRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

[La présentation sur les orientations et perspectives 2024 – 2030 est disponible ici.](#)

Cette présentation se concentre sur les efforts que le domaine EAH doit déployer afin d'atteindre les objectifs du pays, et notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD).

EAU

PREVISIONS DE PROGRESSION DU TAUX D'ACCES A L'EAU

Actuellement, comme mentionné dans les présentations précédentes, le taux d'accès à l'eau potable est de 54,5% à Madagascar. Si le rythme déployé actuellement est maintenu, le taux d'accès à l'eau potable en 2030 sera d'uniquement 72,2%. L'ODD n°6 est d'atteindre un taux d'accès à 100% pour l'eau potable. Il y aurait donc une différence de 28,2 points de pourcentage par rapport à l'objectif souhaité.

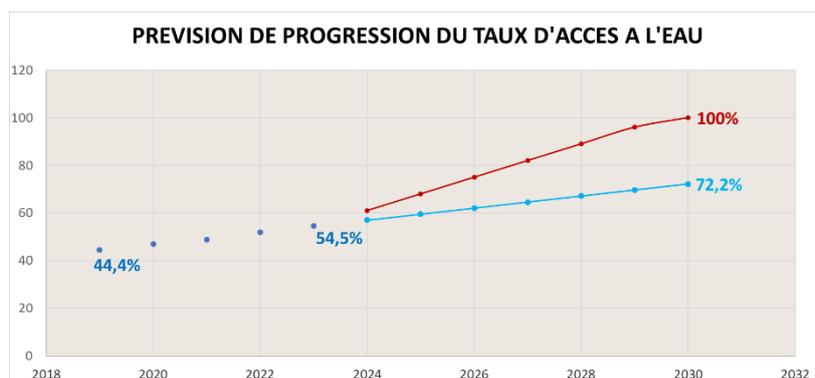


Figure 29 : Prévisions de progression du taux d'accès à l'eau (MEAH, 2024)

PROJETS STRUCTURANTS EN EAU

Actuellement, dans le domaine de l'eau, il existe deux grands chantiers :

- Projets d'amélioration d'adduction d'eau potable qui inclut des projets tels que :
 - o Projet d'Amélioration d'Accès à l'Eau Potable (PAAEP) ;
 - o Jiro sy Rano Malagasy (JIRAMA) Water II ;
 - o Pipeline ;
 - o Forage à gros débit ;
 - o Système d'adduction en eau potable par puit ou gravitaire.
- Projet de Protection et de Conservation des Ressources en Eau qui représente la partie en amont des projets de valorisation de la ressource en eau :
 - o Projet de Mobilisation Protection, Valorisation de la Ressource en Eau (PMPVREAU) ;
 - o Bassins de Rétention d'Eau – un grand chantier qui a pour but d'avoir 13 bassins de rétention d'eau d'environ 10 000 m³.

Il est à noter qu'il reste des projets qui doivent encore être déployés.

ASSAINISSEMENT DE BASE

PREVISIONS DE PROGRESSION DU TAUX A L'ASSAINISSEMENT DE BASE

Dans le cadre de l'assainissement de base, Madagascar dispose actuellement d'un taux d'accès de 40%. On peut remarquer une augmentation de ce taux entre 2017 et 2024. Si ce rythme est suivi, en 2030, Madagascar atteindra un taux d'accès à l'assainissement de base de 71% au lieu des 100% souhaités dans le cadre des ODD.

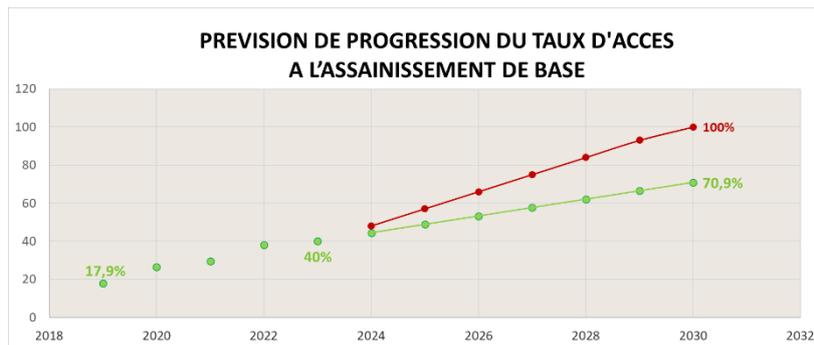


Figure 30 : Prévisions de progression du taux d'accès à l'assainissement de base (MEAH, 2024)

PROJETS STRUCTURANT EN ASSAINISSEMENT

Les projets actuellement présents à Madagascar et liés aux quatre composantes de l'assainissement sont les suivants :

- Gestion des eaux pluviales : projet Intégré d'Assainissement d'Antananarivo, réseaux d'assainissement, barrage de régulation ;
- Gestion des eaux usées : Station d'épuration, réseau d'évacuation ;
- Gestion des déchets solides : GESDA, système de collecte, centre d'enfouissement technique, centre de traitement et de valorisation des déchets ;
- Gestion des excréta : lutte contre la défécation en plein air, latinisation, station de traitement de boue de vidange.

HYGIENE

PREVISIONS DE PROGRESSION DU TAUX D'ACCES AU DISPOSITIF DE LAVAGE DES MAINS

Actuellement le taux d'accès à des dispositifs de lavage des mains à Madagascar est de 23%. Le maintien du rythme de développement de l'hygiène actuel permettra d'atteindre un taux de 35,5% en 2030 alors pour compléter l'ODD n°6, il faudrait atteindre un taux de 100%. C'est un grand défi et il est nécessaire d'augmenter les efforts déployés.

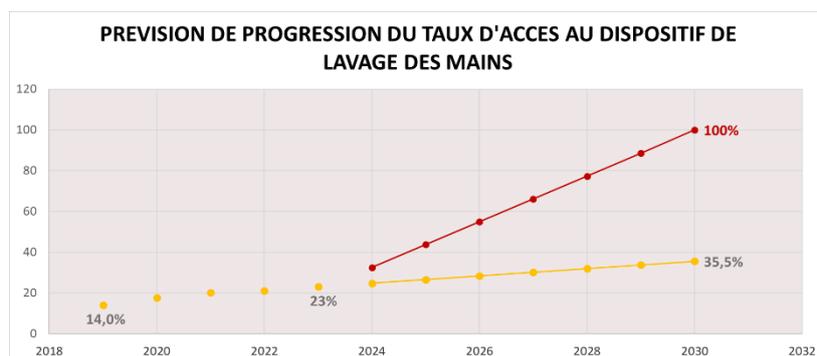


Figure 31 : Prévisions de progression du taux d'accès au dispositif de lavage des mains (MEAH, 2024)

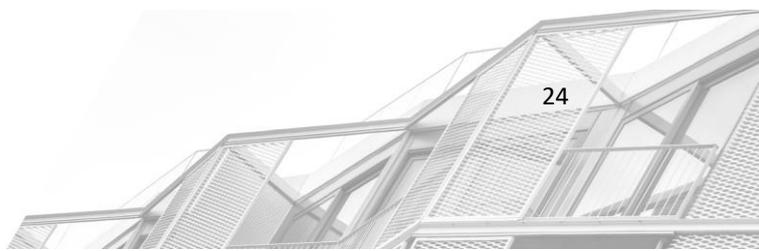
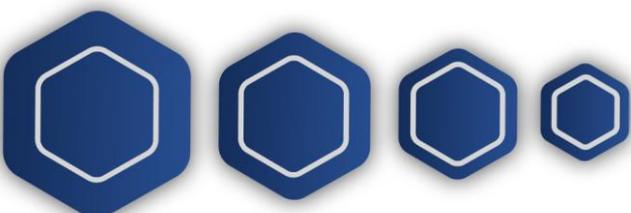
PROJETS STRUCTURANTS EN HYGIENE

Il existe des projets structurants en termes d'hygiène mis en place à Madagascar :

- Projet de vaste campagne de sensibilisation et de communication adéquate pour le changement de comportement ;
- Marketing de dispositif de lavage des mains ;
- Promotion de l'hygiène menstruelle ;
- Mise en œuvre de l'approche « Amie de WASH » au sein des institutions malagasy.

BESOINS FINANCIERS DU DOMAINE EAH

Les besoins financiers, calculés grâce à l'appui de la Banque Mondiale, pour atteindre l'ODD n°6 en 2030 selon les projets structurants sont les suivants :



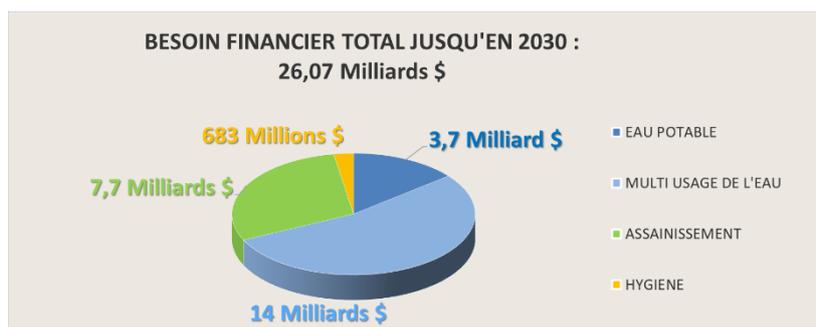


Figure 32 : Besoins financiers en EAH pour atteindre les ODD

EVOLUTION BUDGETAIRE DU MEAH ET GAP DE FINANCEMENT – MADAME LE DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES DU MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

[La présentation sur l'évolution budgétaire du MEAH et les GAPs de financement est disponible ici.](#)

MECANISME DE FINANCEMENT DU SECTEUR EAH A MADAGASCAR

Le financement du secteur EAH à Madagascar repose principalement sur quelques classifications de sources de financement que le gouvernement malagasy mobilise pour traduire en actions les stratégies et actions sectorielles conformément aux ODD, à la politique générale de l'Etat, ainsi qu'aux orientations stratégiques et prioritaires.

Les chiffres présents dans le tableau ci-dessous ont été compilés sur la base des informations et des statistiques partagés par les acteurs du secteur entre 2021 et 2023.

Tableau 1 : Sources de financement et montants (MEAH, 2024)

SOURCES DE FINANCEMENT	MONTANT GLOBAL 2021, 2022, 2023	MOYENNE ANNUELLE	TAUX
	(en millions d'Ariary)		
Loi des Finances MEAH / RPI	650 520	216 840	30%
Bailleurs de Fonds, PTF, Coopérations Décentralisées, Organisations Non-Gouvernementales	1 267 122	422 374	59%
Finances Locales (Collectivités Territoriales Décentralisées, Subventions, autres)	ND	ND	0

Usagers / consommateurs, JIRAMA, secteur privé, autres	236 476	78 825	11%
TOTAL GLOBAL	2 154 118	718 039	100%

EVOLUTION DU BUDGET DES LOIS DE FINANCES DU MEAH

Pour les cinq dernières années, dont l'exercice en cours, le tableau ci-dessous montre l'accroissement continu du budget alloué au MEAH

Tableau 2 : Evolution du budget des lois de finances du MEAH

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	LFR	LFR	LFR	LFR	LFI	LFI
FONCTIONNEMENT	8 744	8 549	10 131	10 388	11 232	15 641
INVESTISSEMENTS	104 690	113 261	55 726	272 931	708 648	581 005
INTERNES	56 634	54 459	18 392	150 235	449 917	331 175
EXTERNES	48 056	58 802	37 334	122 696	258 731	249 830
Subvention	48 056	55 822	32 039	87 641	128 236	158 645
Emprunt	-	2 980	5 296	35 055	130 495	91 185
TOTAL	113 434	121 810	65 857	283 319	719 880	596 646

Une évolution massive de l'allocation budgétaire provenant du gouvernement peut être observée. Cette augmentation est le résultat du leadership et du plaidoyer stratégique du MEAH. Ces allocations, qui ont presque été multipliées par cinq, ont permis d'aboutir aux résultats et principales réalisations mentionnés dans les présentations précédentes.

PROGRES DANS L'AMELIORATION DES RESSOURCES FINANCIERES

Les recommandations émises lors de la Réunion de Coordination des Partenaires en juillet 2022 ont été suivies par le Ministère, notamment l'amélioration du financement provenant de l'Etat Malagasy : un soutien financier du Gouvernement au MEAH a été obtenu. Cela s'est traduit par les résultats suivants :

- Augmentation notable des investissements sur les ressources propres internes pour des projets EAH prioritaires, améliorant la qualité de vie ;
- Partenariats techniques et financiers fructueux et renforcés ;
- Renforcement des partenariats multiples pour une approche intersectorielle de l'EAH, incluant les autres Ministères, les CTD, les PPP, les OSC, les acteurs communautaires et qui ont permis au MEAH d'aboutir aux principales réalisations obtenues jusqu'à présent.

Un progrès a été constaté en termes de budgétisation pour le sous-secteur assainissement et hygiène, qui se traduit par :

- La mise en place d'un nouveau programme avec une codification législative et réglementaire « 223 » intitulé « Accroissement de l'accès aux infrastructures d'Assainissement et d'Hygiène » ;
- Lignes de crédit inscrites pour les investissements et activités liées au sous-secteur Assainissement et Hygiène dans la Loi des Finances depuis 2023.

PLANIFICATION BUDGETAIRE DU MEAH 2024 – 2026 POUR UN SECTEUR EAH RESILIENT

Les projections budgétaires triennales sont inscrites dans la Loi de Finance 2024. Ces projections sont cadrées sur les stratégies d'obtention des ODD et des orientations gouvernementales.

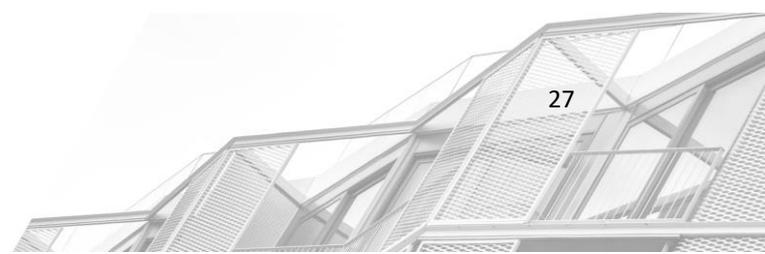
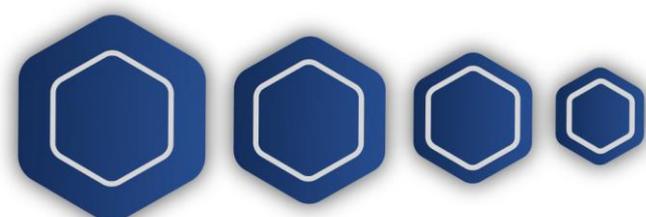
Tableau 3 : Planification budgétaire du MEAH 2024 - 2026

FINANCEMENT PREVISIONNEL 2024 - 2026	Montant (en millions d'Ariary)					
	2024			2025	2026	TOTAL CDMT 2024 à 2026
	CDMT	LFI	GAP	CDMT	CDMT	
Fonctionnement	16 765	15 641	8 779	19 372	21 002	57 139
SOLDES	-	7 654		11 013	12 364	23 377
INDEMNITES	39	34	5	34	34	106
BIENS ET SERVICES	6 366	4 696	1 670	5 008	5 247	16 621
TRANSFERTS	10 360	3 256	7 104	3 317	3 358	17 035
Investissements	625 804	581 005	44 799	719 110	784 075	2 128 989
INTERNES	375 974	331 175	44 799	204 712	276 396	857 082
10 - RPI	375 974	331 175	44 799	204 712	276 396	857 082
EXTERNES	249 830	249 830	-	514 398	507 679	1 271 907
60 - SUB	158 645	158 645	-	298 362	316 188	773 195
70 - EE	91 185	91 185	-	216 037	191 490	498 712
TOTAL MEAH	642 569	596 645	53 578	738 482	805 077	2 186 128

Cependant, il existe un GAP entre ces projections et les investissements prévus par la Loi des Finances. Ce GAP reste un défi pour permettre d'atteindre pleinement les objectifs et résultats définis.

APPEL A L'ACTION POUR RENFORCER LE FINANCEMENT DU SECTEUR WASH A MADAGASCAR

Au vu du contexte budgétaire et financier présenté ici, pour permettre de répondre pleinement aux défis du secteur EAH par rapport aux changements climatiques, aux catastrophes naturelles, à la croissance démographique et aux impératifs de développement social et économique :



- le MEAH a besoin de plus de fonds et d'identifier des financements pour combler les GAP face aux besoins accrus de financement, y compris les fonds climatiques ;
- le MEAH et ses partenaires ont besoin d'adopter ensemble un mécanisme de financement innovant, adéquat, efficace et pérenne ;
- il est aussi important de renforcer d'avantage les partenariats multi acteurs qui sont alignés avec les ODD et les priorités gouvernementales ;
- la capacité d'absorption du budget alloué a besoin d'être optimisée afin de promouvoir le développement durable du secteur.



POINT DE PRESSE

Cette séance a permis à Monsieur le Ministre entouré du Secrétaire Général et des Représentants des partenaires de s'adresser à la presse en expliquant l'importance de cette réunion de coordination des partenaires.



PRESENTATION DES ACTIVITES DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LEURS PERSPECTIVES – MONSIEUR LE REPRESENTANT DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET WASH MANAGER UNICEF

[La présentation des activités des PTFs et leurs perspectives est disponible ici.](#)

Monsieur le Représentant des Partenaires Techniques et Financiers a débuté son allocution en présentant les membres du groupes « PTF WASH » qui sont :



- Banque Mondiale
- UNICEF
- Union Européenne
- Programme de Développement des Nations Unies (UNDP)
- Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- USAID
- Banque Africaine de Développement
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
- Commission Nationale de la Coopération Décentralisée
- Agence Française de Développement (AFD)
- Programme Alimentaire Mondiale (PAM)
- Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)

VULNERABILITE

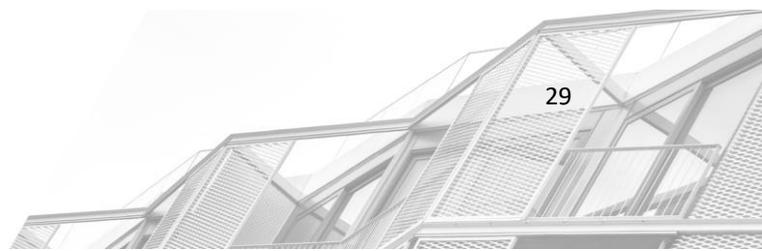
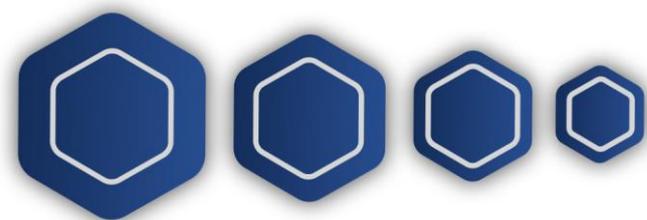
Madagascar est l'un des pays au monde qui émet le moins de carbone par capita (Banque Mondiale, 2019) or c'est aussi l'un des pays les plus vulnérables au monde en termes de risques climatique selon l'index développé par UNICEF. De plus, un accroissement considérable de la population est prévu avec une population doublée d'ici 2050 or c'est est l'un des pays les plus pauvres au monde selon la Banque Mondiale (2024), avec certaines données alarmantes :

- 80% de la population vit avec moins de 2\$ / jour ;
- 39 % des enfants présentent un retard de croissance ;
- 42 % sans accès à au moins de l'eau potable de base ;
- 50 % des enfants achèvent l'école primaire ;
- 45 % pratiquant la défécation à l'air libre dans les zones rurales.

CLIMAT ET CATASTROPHE

Aujourd'hui, Madagascar fait face à de multiples aléas climatiques :

- Risques de cyclones importants ;
- Risques de sécheresse importants ;
- Augmentation des températures ;
- Augmentation des extrêmes (sécheresse, tempête, inondations, épidémies) du au changement climatique.



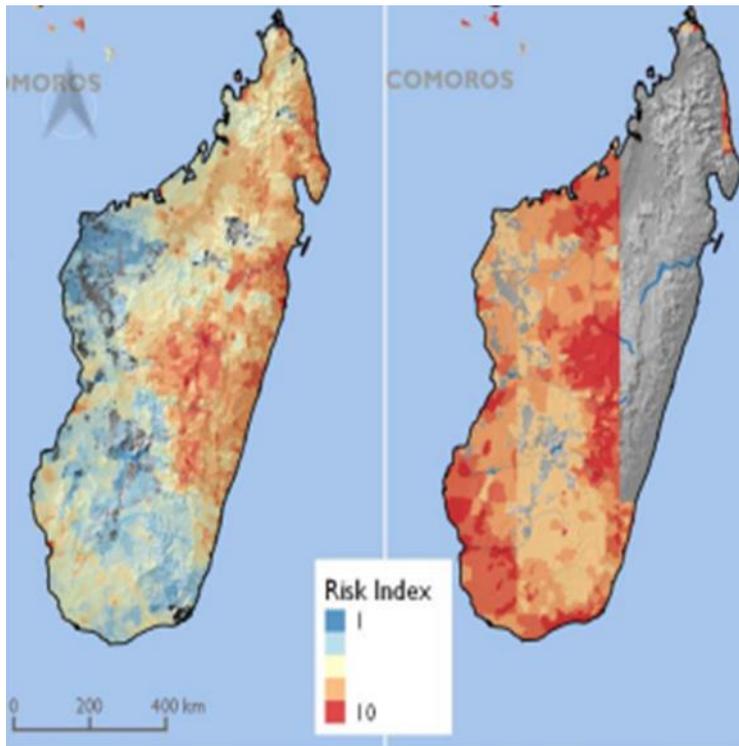


Figure 33 : Risques de cyclones (gauche) et de sécheresses (droite) à Madagascar

BIODIVERSITE

Madagascar est aussi l'un des pays les plus bio divers au monde avec 5% de la flore et de la faune mondiales et 80% des 15 000 espèces identifiées endémiques. Cependant aujourd'hui, Madagascar a perdu 80% de sa couverture forestière originale. De plus, cette perte a été particulièrement rapide les dernières années avec 40% des forêts disparues les dernières deux décennies (figure 34).

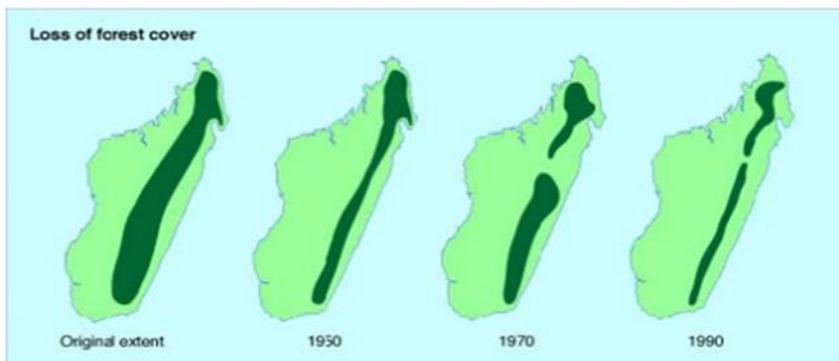
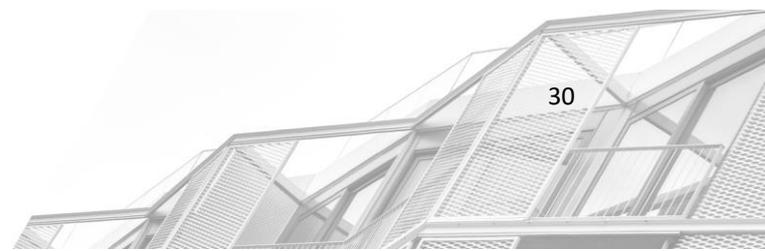
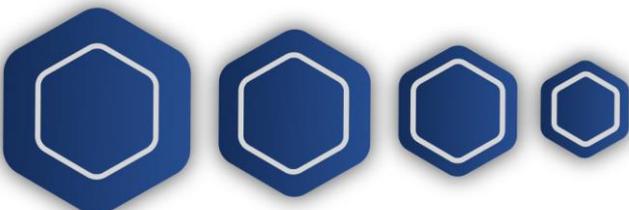


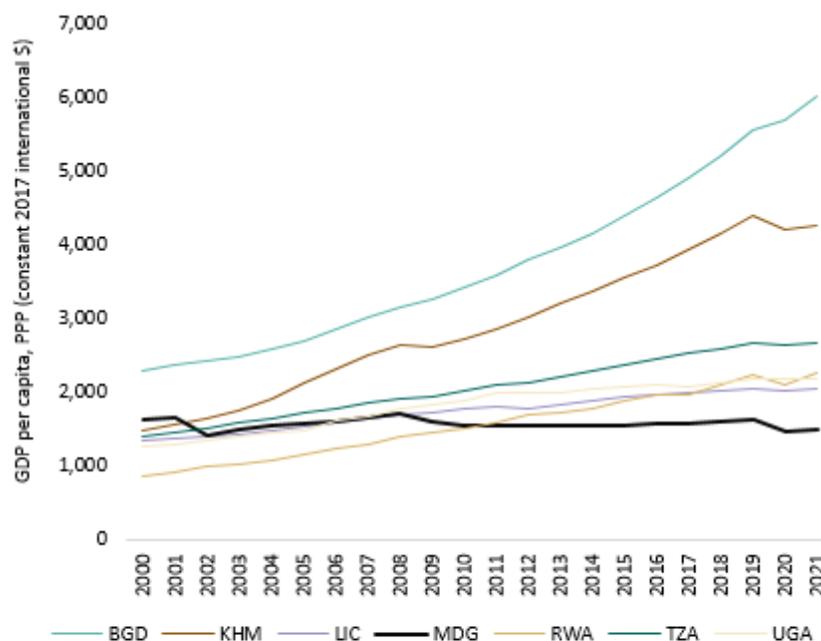
Figure 34 : Perte de la couverture forestière de Madagascar

La déforestation n'est pas uniquement dévastatrice pour la biodiversité du pays, mais entraîne des perturbations sur les cycles hydrologiques, en dégradant la qualité de l'eau et en augmentant la probabilité d'inondations et de sécheresses.



PIB PAR HABITANT ET PAUVRETE

Aujourd’hui, la pauvreté à Madagascar atteint presque 80% de la population. Madagascar est l’un des seuls pays au monde hors zone de guerre où la pauvreté a augmenté ces dernières années (figure 36) ; le produit intérieur brut (PIB) par habitant y stagne (figure 35). L’index de pauvreté est un index fortement lié au développement d’un pays.



Note: BGD Bangladesh, KHM Cambodia, MDG Madagascar, RWA Rwanda, TZA Tanzania, UGA Uganda, LIC average of low-income countries. In all cases the graph presents the latest available year. N/A not available.

Source: World Development Indicators.

Figure 35 : PIB par capita de Madagascar (noir) et d'autres pays (source : Banque Mondiale)



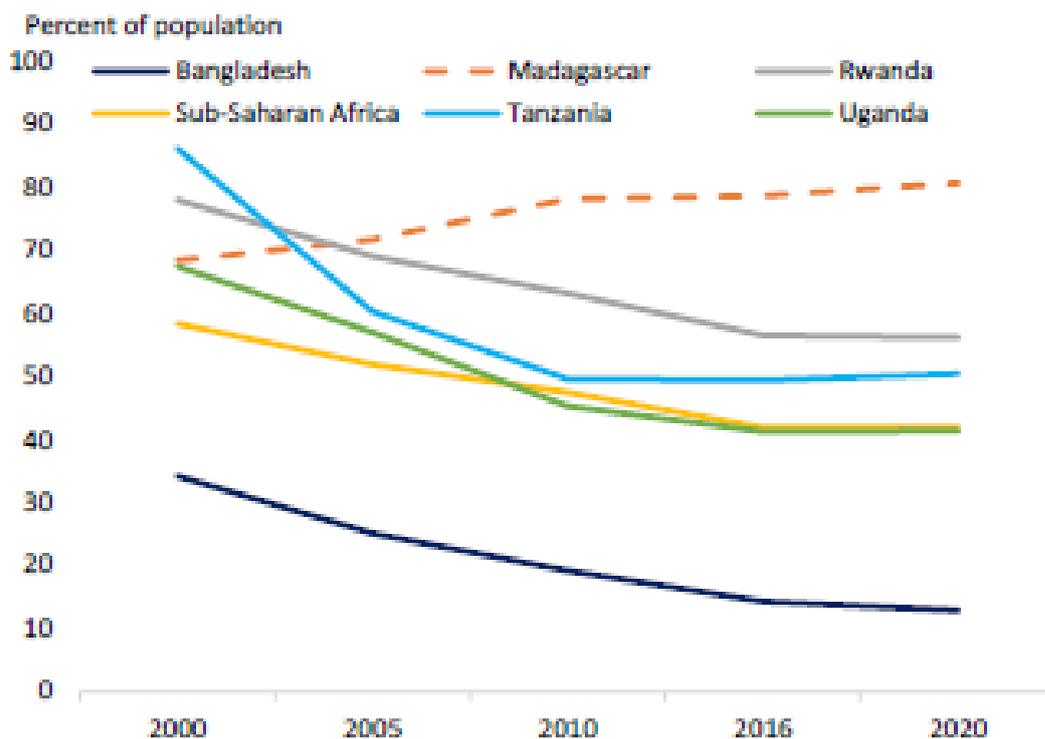
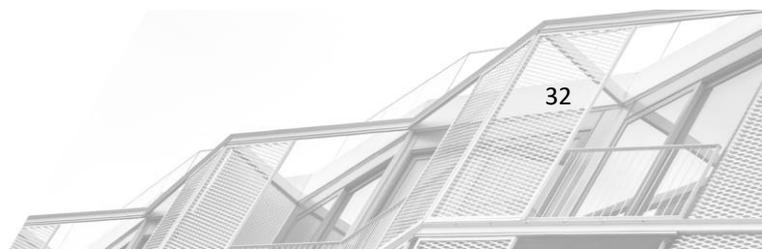
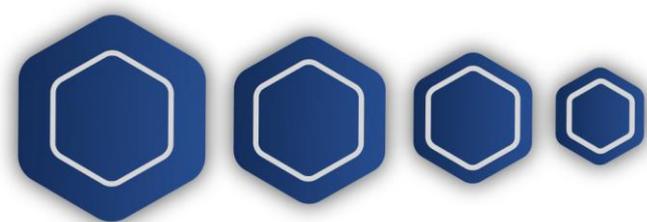


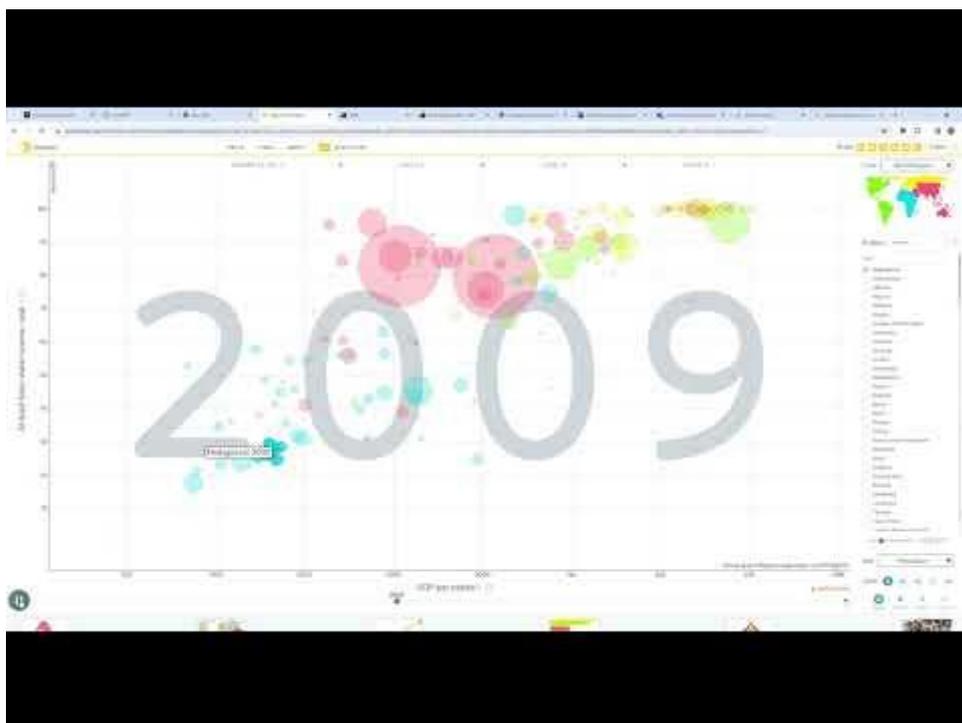
Figure 36 : Index de Pauvreté pour Madagascar en pointillés rouges et d'autres pays (source : Banque Mondiale)

ACCES AUX SERVICES ESSENTIELS ET PIB PAR CAPITA

ACCES BASIQUE A L'EAU ET PIB PAR CAPITA

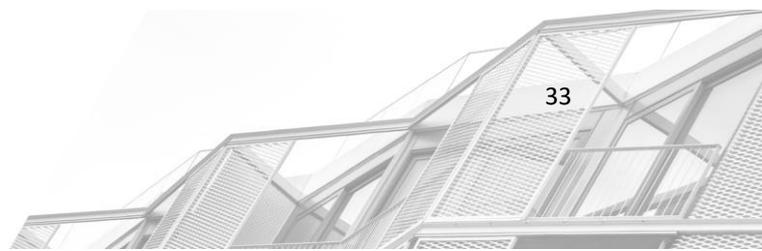
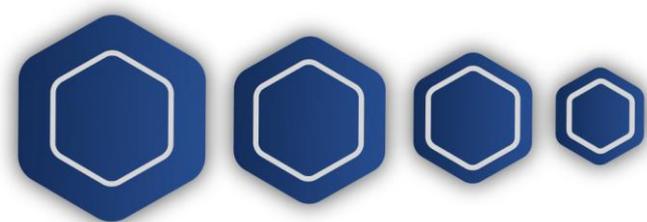
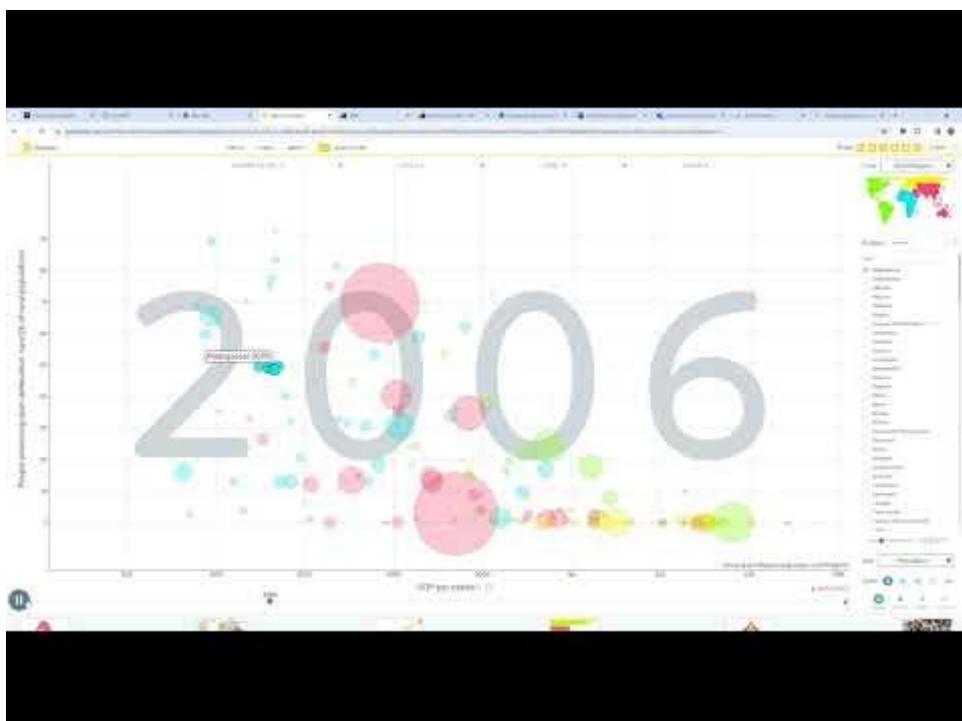
La vidéo suivante illustre l'évolution de l'accès basique à l'eau par rapport à l'évolution du PIB par capita. On peut y voir que ni l'accès à l'eau ni le PIB par capita évolue de manière significative les deux dernières décennies.





PRATIQUE DE LA DEFECATION A L'AIR LIBRE ET PIB PAR CAPITA

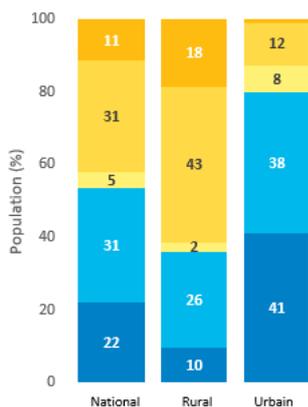
Similairement, les indicateurs de PIB et de la défécation à l'air libre ont stagné depuis les années 2000.



ESTIMATIONS DU PROGRAMME CONJOINT DE SURVEILLANCE POUR MADAGASCAR 2022 (UNICEF / OMS)

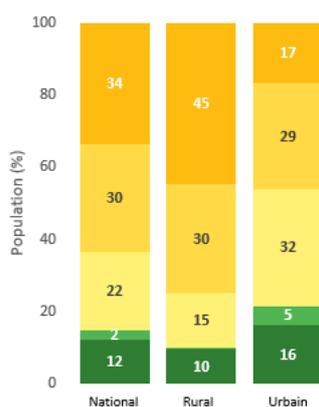
Echelles eau, assainissement et hygiène

Eau



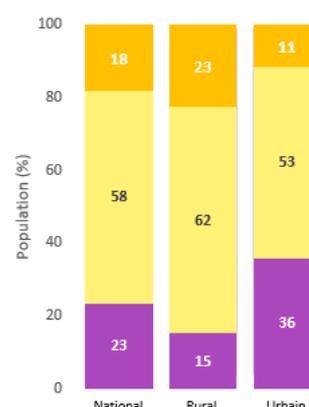
- Géré en toute sécurité
- Service de base
- Service limité
- Non amélioré
- Eau de surface

Assainissement



- Géré en toute sécurité
- Service de base
- Service limité
- Non amélioré
- Défécation à l'air libre

Hygiène



- Service de base
- Service limité
- Pas de service

Madagascar	Eau			Assainissement			Hygiène		
	National 2022	Rural 2022	Urbain 2022	National 2022	Rural 2022	Urbain 2022	National 2022	Rural 2022	Urbain 2022
Safely managed	22	10	41	12	10	16	-	-	-
Basic service	31	26	38	2	1	5	23	15	36
Limited service	5	2	8	22	15	32	58	62	53
Unimproved	31	43	12	30	30	29	-	-	-
No service	11	18	1	34	45	17	18	23	11

Source : OMS/UNICEF JMP (2023)

- Géré en toute sécurité
- Service de base
- Service limité
- Non amélioré
- Pas de service

Figure 37 : Estimations du programme conjoint de surveillance pour Madagascar 2022 (source : UNICEF / OMS)

Le programme conjoint de surveillance pour Madagascar, mis en œuvre par UNICEF et l'OMS, montre des taux bas d'accès aux services gérés en toute sécurité ou de base avec des disparités importantes entre l'urbain et le rural (figure 37) et entre régions (figure 38).



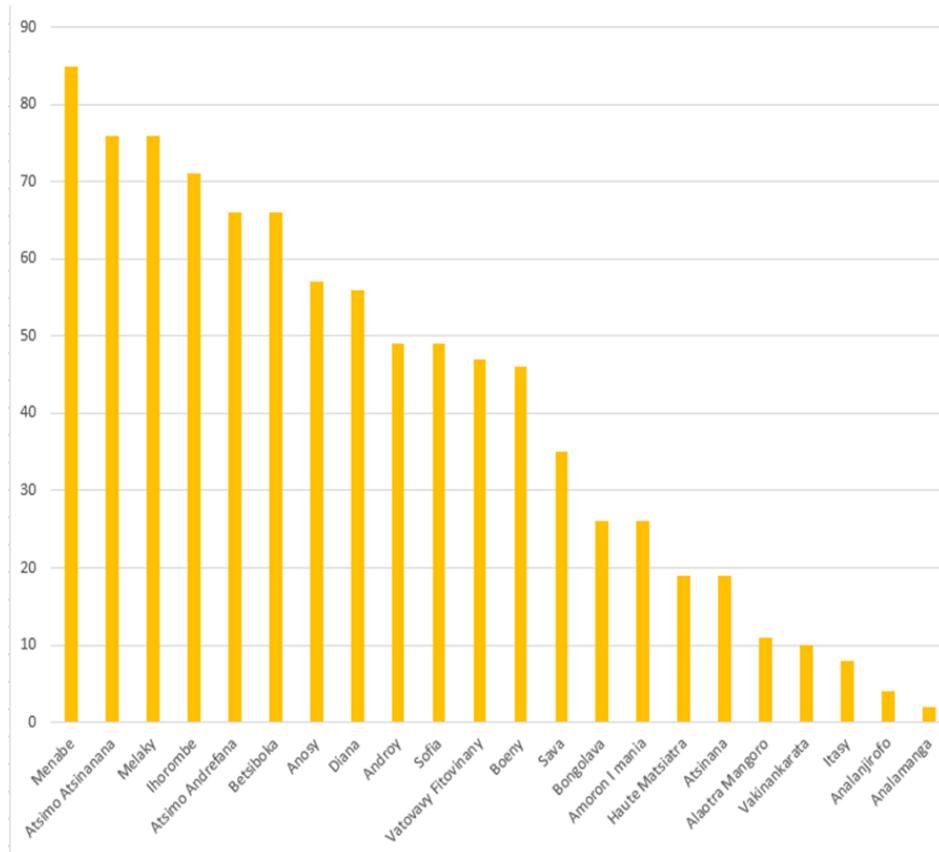
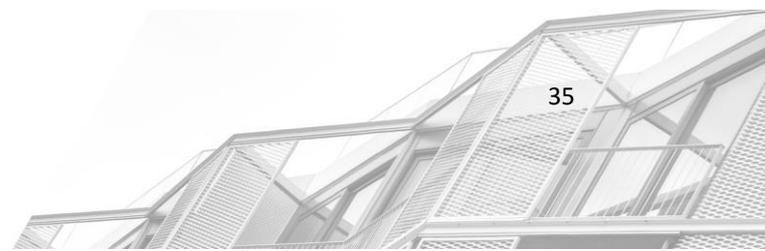
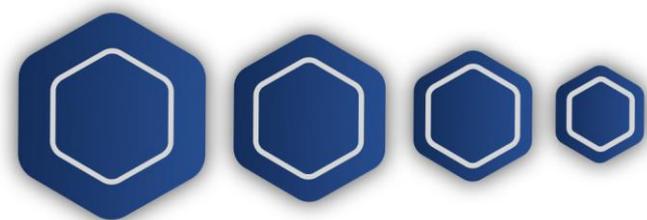


Figure 38 : Défécation à l'air libre par région (source : MICS, 2018)



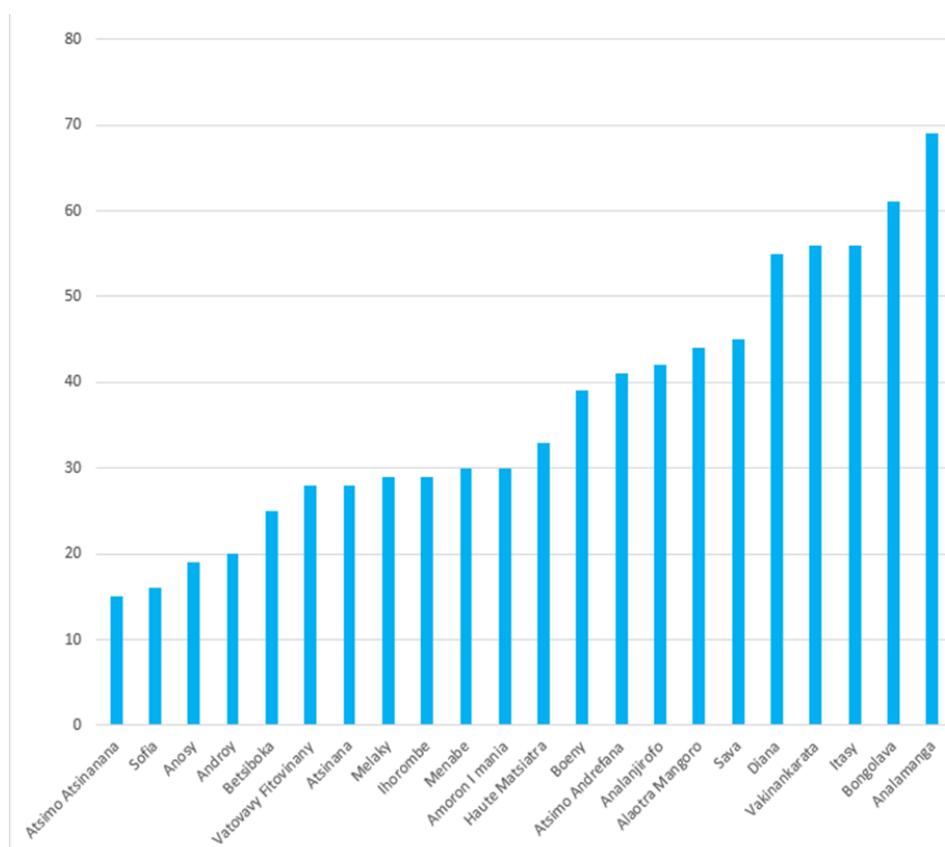
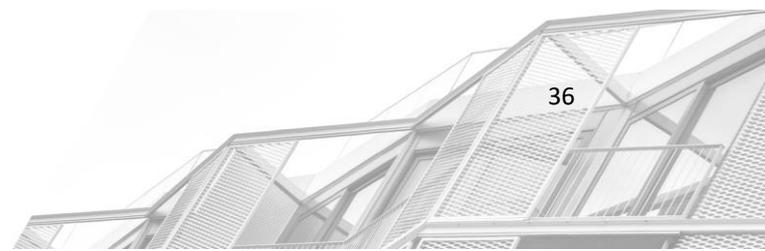
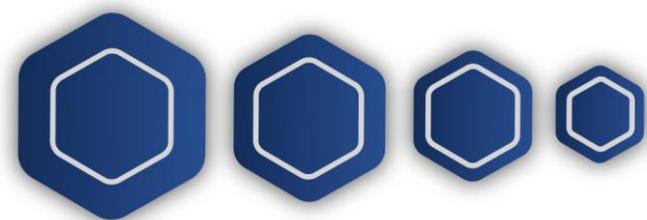


Figure 39 : Accès basique à l'eau par région (source : MICS, 2018)

Tableau 4 : Pourcentage de population desservie en EAH entre 2001 et 2022 et accroissement de la population (source : UNICEF, 2024)

	2001	2022	
Eau	39.6%	58.0%	+18.4%
Assainissement	9.6 %	36.7%	+27.1%
Hygiène	23.8%	23.4%	-0.4%
Défécation à l'air libre	41.4%	33.6%	-7.8%
Population	16,7 M	29.6 M	+12.9 M



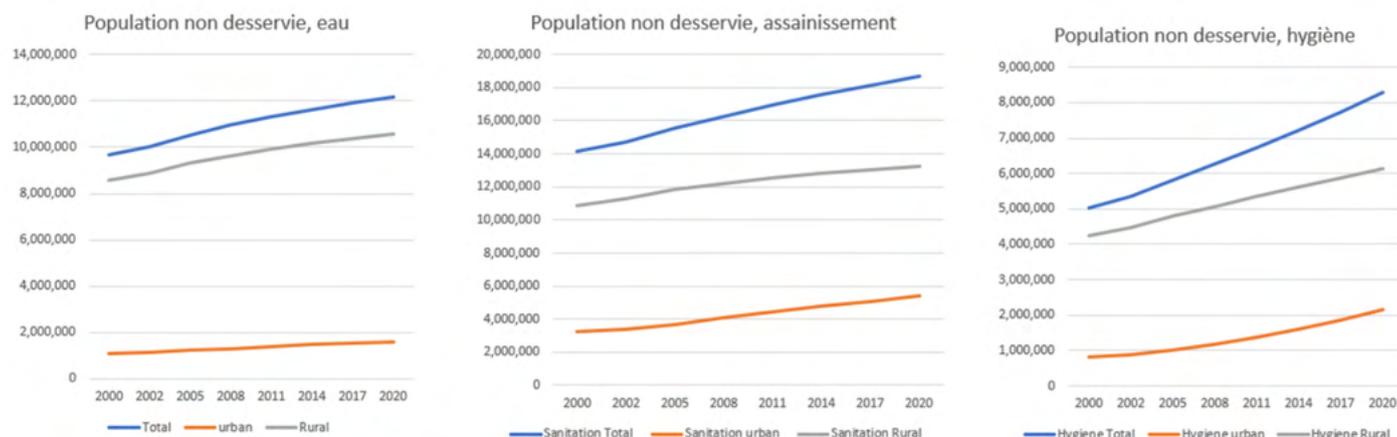


Figure 40 : Population non-desservie EAH (source : UNICEF, 2024)

Alors que les pourcentages de population desservie en services basiques d'eau et d'assainissement ont augmenté au cours des 20 dernières années, le pourcentage de la population desservie en service basique d'hygiène a diminué. Par ailleurs, comme la population malagasy a augmenté, le total de la population non-desservie en services basiques en EAH a aussi augmenté. Chaque année, Madagascar a de plus en plus de personnes ne bénéficiant pas de services basiques en EAH et qui pratiquent la défécation à l'air libre.

CLASSEMENT DES REGIONS AVEC LES MOINS BONS ACCES AUX SERVICES EN EAH

Sur la base des MICS de 2018, UNICEF a effectué un classement des régions avec le taux de défécation à l'air libre le plus important et les taux d'accès aux services basiques en EAH les plus bas. L'agrégation de ces classements ont permis d'effectuer un classement final des régions tel que présenté dans le tableau 5 :

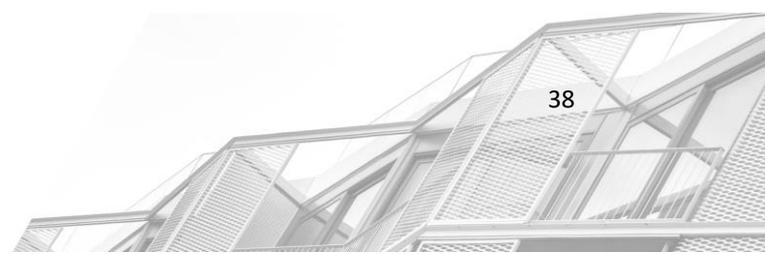
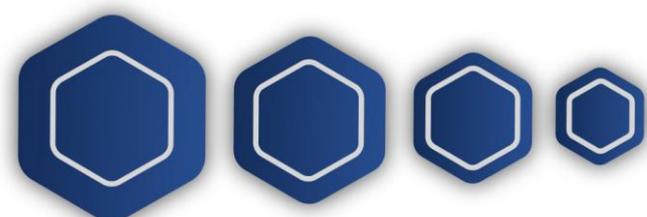
Tableau 5 : Classement des régions selon la DAL et les taux d'accès basiques aux services en EAH (source : UNICEF, 2024)

Regions	Défécation à l'air libre	Rank	Acces basic assainissement	Rank	Accès basic à l'eau	Rank	Acces basic lave main	Rank	Sommaire
Atsimo Atsinanana	76	21	13.8	11	15	22	4.1	22	76
Melaky	76	20	4.1	20	29	15	9.4	19	74
Ihorombe	71	19	3.5	21	29	14	10	18	72
Menabe	85	22	6	19	30	13	15.8	12	66
Anosy	57	16	10.5	13	19	20	12.6	17	66
Atsimo Andrefana	66	18	1.3	22	41	9	13.8	16	65
Vatovavy Fitovinany	47	12	10.1	15	28	17	5.7	21	65
Betsiboka	66	17	7.9	18	25	18	20	10	63
Androy	49	14	16.5	10	20	19	6.2	20	63
Sofia	49	13	17.9	8	16	21	15.7	13	55
Haute Matsiatra	19	7	8	17	33	11	16.1	11	46
Boeny	46	11	10	16	39	10	29.3	6	43
Amoron I mania	26	8	25.6	4	30	12	15.2	15	39
Atsinana	19	6	24.9	5	28	16	24.5	9	36
Diana	56	15	10.1	14	55	5	53	1	35
Sava	35	10	11.4	12	45	6	29.1	7	35
Bongolava	26	9	21.8	7	61	2	15.5	14	32
Alaotra Mangoro	11	5	17	9	44	7	26.1	8	29
Vakinankarata	10	4	22.6	6	56	4	31	5	19
Analanjirifo	4	2	27.8	3	42	8	45.2	2	15
Itasy	8	3	39.7	1	56	3	39.9	3	10
Analamanga	2	1	29.8	2	69	1	34.8	4	8

La région avec les taux les plus bas est la région Atsimo Atsinanana et celle avec les taux les plus hauts et la région Analamanga.

DOMAINES D'INTERVENTIONS ET DOMAINE D'INVESTISSEMENTS DES PTF 2024 – 2028

ORGANISMES	550 MUSD	COMPOSANTE					
	Budget 2024-2028	Eau	Assainissement	Hygiène	GIRE	Gouvernance / Appui institutionnel	Urgence/ Résilience au changement climatique
Banque Mondiale	270 MUSD	X	X	X	X	X	X
UE	92 MUSD	X	X	X	X	X	X
UNICEF	70 MUSD	X	X	X	X	X	X
USAID	56 MUSD	X	X	X	X	X	X
AFD	45 MUSD		X			X	
AFDB	Inconnu	X	X	X	X	X	
JICA/JAPAN	16 MUSD	X	X	X		X	X
Coopérations Décentralisées	8 MUSD	X	X	X	X	X	X
PAM	0.63 MUSD	X					X



PNUD	2.2 MUSD	X			X	X	X
OMS	0.2 MUSD	X	X	X		X	X
UNESCO	0.1 MUSD	X			X	X	X
INGO / NGO	Inconnu	X	X	X	X	X	X

ATTENTES DES PTF ENVERS LE MEAH

Les attentes des PTF envers le MEAH sont les suivantes :

1. Opérationnaliser le mécanisme de coordination sectorielle au niveau national et régional ;
2. L'importance pour le secteur EAH d'assurer la création d'un environnement favorable à l'implication du secteur privé pour accélérer l'accès à l'EAH : signature des contrats de délégation de gestion des services EAH ;
3. La nécessité d'approuver les Contrats types au niveau du conseil des Ministres et la simplification de la procédure de signature de ces contrats ;
4. Mettre en place des mémoires institutionnels qui resteront inchangés ;
5. La validation et promulgation des documents stratégiques du secteur : Politique sectorielle - La version révisée du CODE de l'eau / Développement de la stratégie et du plan sectoriel EAH ;
6. La contribution du secteur EAH dans le document de contributions déterminées au niveau national (CDN), les plans nationaux d'adaptation (PAN), et les autres documents stratégiques de priorités nationales en matière de climat et d'EAH ;
7. La nécessité pour le MEAH de disposer d'un mécanisme et un système de suivi-évaluation performant, Opérationnalisation du SOREA ;
8. La nécessité de mettre en place une politique tarifaire permettant un accès à l'eau au plus grand nombre, à un tarif abordable, tout en visant à terme un équilibre financier du secteur ;
9. La priorisation du volet assainissement et l'hygiène au même titre que l'eau- y compris la clarification des arrangements institutionnels pour les services d'assainissement ;
10. L'opérationnalisation d'un cadre légal favorable au développement et à la pérennisation de la GIRE ;
11. Poursuite du processus de déconcentration et renforcement des moyens des directions régionales ;
12. Les indicateurs sur les ressources en eau devraient être renforcés.

PRIORISATION GEOGRAPHIQUE DES INTERVENTIONS – MONSIEUR LE REPRESENTANT DE L'AGENCE DES ETATS UNIS POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

[La présentation sur la priorisation géographique des interventions est disponible ici.](#)

Cette présentation se concentre sur l'impact de la coordination dans la structuration de deux nouveaux projets financés par USAID : Rano Maharitra, qui se concentre sur l'EAH en milieu rural, et Dio Sera, qui vise à améliorer les conditions EAH dans trois grandes villes malagasy.

RANO MAHARITRA

PRESENTATION

- **Période de mise en œuvre** : 16 janvier 2024 au 15 janvier 2029
- Montant du financement USAID** : \$ 35,000,000
- **Premier bénéficiaire** : CARE
- **Partenaires de mise en œuvre** : Water Aid, Bushproof, iDE, Miarakap, Sandandrano
- **Indicateurs clés de performance à la fin du projet** :
 - Nombre de personnes ayant un service basique ou amélioré en eau potable : 312,000
 - Nombre de personnes ayant accès à des services d'assainissement aux normes : 500 000
 - Nombre de communautés ODF : 5 500
 - Pourcentage de ménages ayant de l'eau et du savon pour se laver les mains près des toilettes : 90%
 - Valeur de financements additionnels mobilisés pour les secteurs de l'eau et de l'assainissement : \$3 millions

CRITERES DE SELECTION DES REGIONS

USAID a collaboré avec les équipes techniques MEAH tout au long de l'élaboration du projet et pour la sélection des régions d'intervention. Les critères de choix de régions sont les suivants :

- Priorisation du MEAH présentée lors de la Réunion de Coordination de juillet 2022, et importance des régions sans intervention de PTF ou d'acteurs de mise en œuvre, soit Betsiboka, Melaky (accès difficile) et Ihorombe ;
- Indicateurs d'accès aux services essentiels en EAH bas et prévalence de maladie diarrhéique chez les enfants de moins de cinq ans (figure 44) ;
- Présence d'intervention complémentaire – choix stratégique ;
- Efficacité des investissements – choix stratégique.

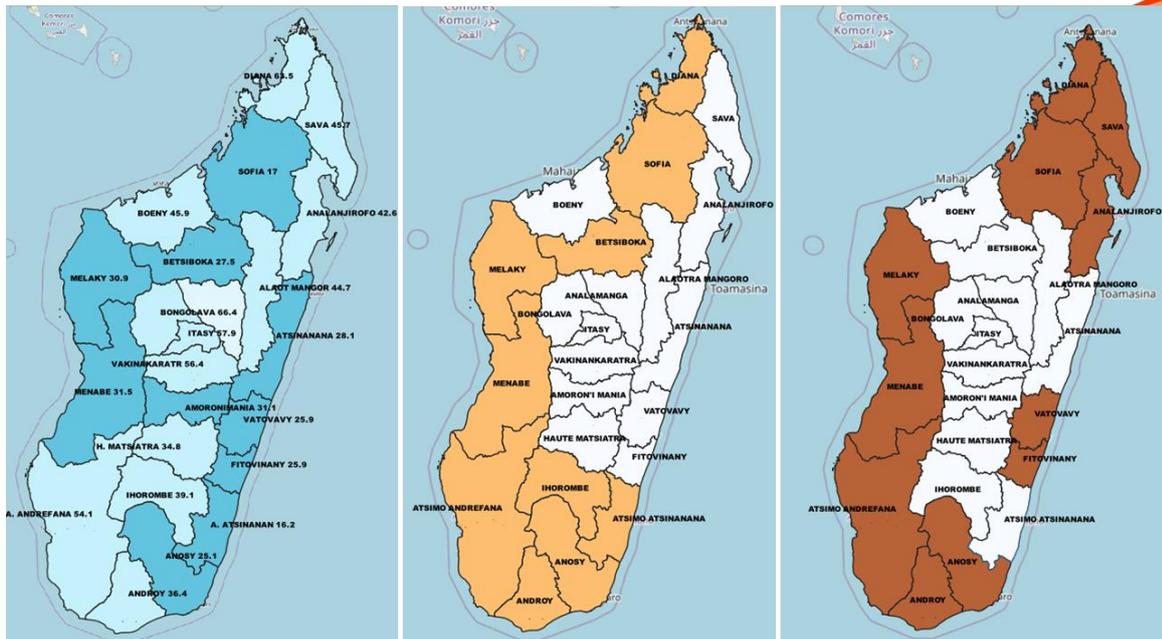


Figure 41 : cartes présentant le taux d'accès à l'eau potable (en bleu foncé les pires taux), l'accès aux services d'assainissement (en jaune les taux d'accès les plus bas), les taux de maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de cinq ans (en marron les taux les plus haut) lors de l'élaboration du projet (source : USAID, 2024)

REGIONS D'INTERVENTION

En prenant en compte ces différents critères, les sept régions d'interventions choisies dans le cadre de ce projet en collaboration avec le MEAH sont indiquées dans la figure 44 : Sofia, Betsiboka, Vatovavy, Fitovinany, Atsimo-Atsinanana, Anosy, Androy.

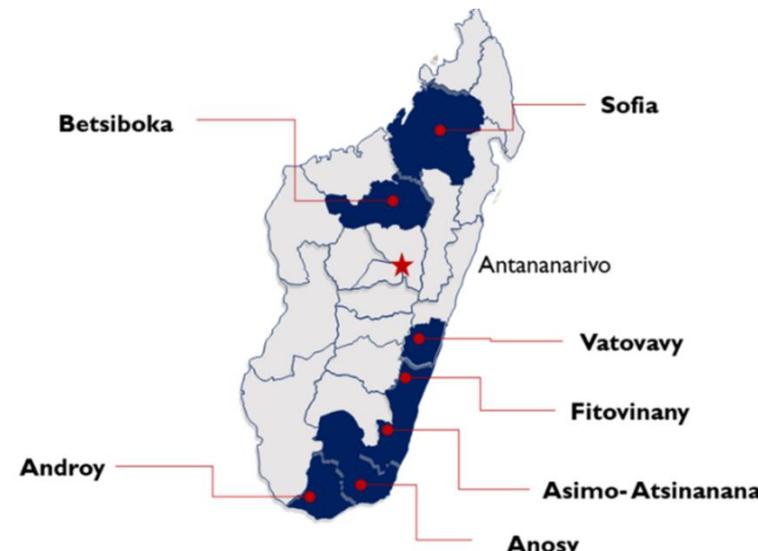
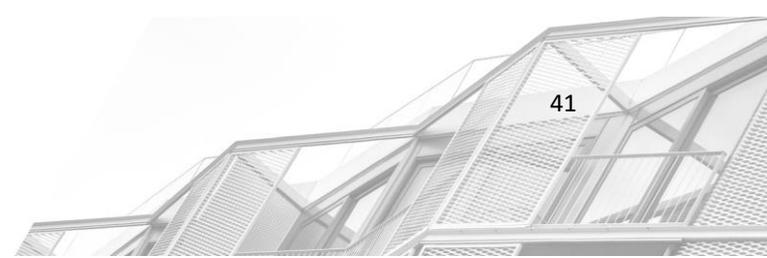
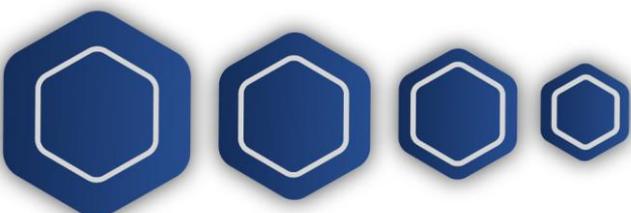


Figure 42 : Régions d'intervention du projet Rano Maharitra



DIO SERA

PRESENTATION

Dio Sera est un projet d'assainissement mis en œuvre dans trois villes de Madagascar. Dans chacune de ces villes, une équipe locale sera présente composée d'environ 80 personnes dont des agents de vente et de changement de comportement.

- **Période de mise en œuvre** : 19 janvier 2024 au 19 juillet 2028 (54 mois)
- **Montant du financement USAID** : \$9,999,979
- **Premier bénéficiaire** : International Development Enterprises (iDE)
- **Partenaires de mise en œuvre** : Water Aid, Practica, GRET, Sango, Runway
- **Indicateurs clés de performance à la fin du Projet** :
 - Nombre de personnes ayant accès à des services d'assainissement aux normes : 300 000
 - Nombre de personnes ayant eu un premier accès à au moins des services de base : 15 000
 - Pourcentage de ménages ayant de l'eau et du savon pour se laver les mains près des toilettes : 90%
 - Valeur de financements additionnels mobilisés pour les secteurs de l'eau et de l'assainissement : \$2 millions

CRITERES DE SELECTION DES VILLES

Les villes ont été sélectionnées selon les critères suivants :

- Etre parmi les huit villes prioritaires inscrites dans le SDAUM du MEAH ;
- Avoir une population nombreuse ;
- Etre parmi les villes avec les pires taux d'accès aux latrines améliorées ;
- Accessibilité ;
- Présence d'intervention complémentaires.

USAID a organisé un atelier technique avec le MEAH et les PTF spécialisé dans le domaine de l'assainissement afin de discuter des approches et des zones géographiques prioritaires de Madagascar. Initialement quatre villes avaient été considérées : Mahajanga, Tamatave, Antsirabe et Fianarantsoa.

Le tableau ci-dessous (tableau 6) illustre les méthodologies de sélections des villes employées par USAID.

Tableau 6 : critères de sélection des villes pour le projet Dio Sera

	Population Size		Weight 40%	Lack of Improved Sanitation				weight 40%	Road access		Weight 20%	Final score
	Population Size	Index		Open Defecation	Unimproved sanitation	Total not improved	Index		Score	Index		
Antsiranana (Diego)	129,320	29		25%	10%	35%	0	1	20		15	
Nosy Be	50,251	0		64%	7%	71%	78	1	20		35	
Mahajanga	246,022	71		23%	39%	62%	59	4	80		68	
Toamasina (Tamatave)	325,857	100		11%	24%	35%	0	5	100		60	
Antsirabe	246,354	71		5%	55%	60%	54	5	100		70	
Fianarantsoa	191,776	51		7%	74%	81%	100	3	60		73	
Toliara	168,756	43		15%	64%	79%	96	2	40		63	
Taolagnaro (Fort Dauphin)	67,284	6		26%	33%	59%	52	0	0		23	

Data source

RGPH-3, INSTAT-CCER, 2018

SDAUM

iDE estimates

VILLES D'INTERVENTION

Trois villes ont été sélectionnées pour ce projet : Mahajanga, Tamatave, Fianarantsoa (figure 43) ; là où les populations sont importantes, mais les taux d'accès à l'assainissement amélioré sont moins importants et là où les possibilités en termes de business de l'assainissement, en collaboration avec les gouvernements locaux et les acteurs privés existent.

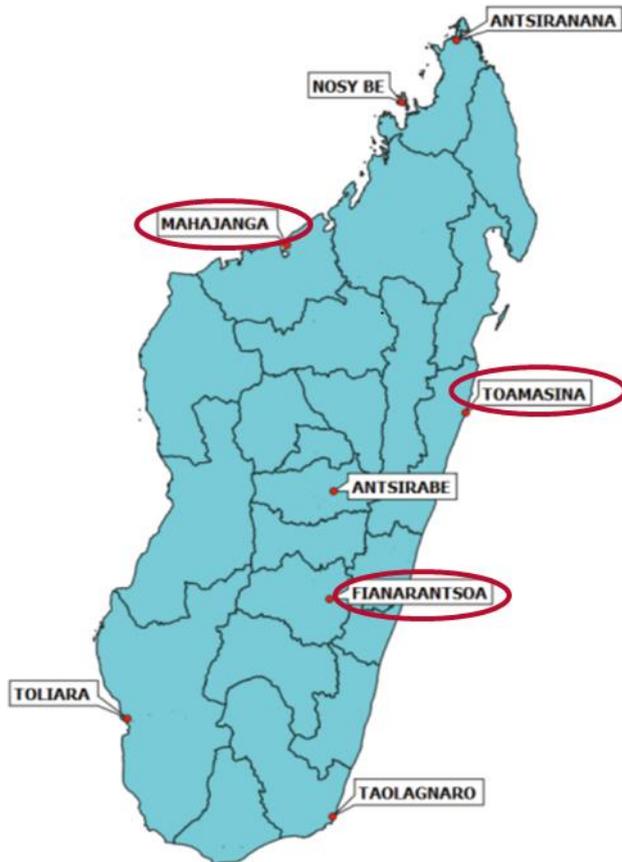


Figure 43 : Villes d'intervention du projet Dio Sera



QUESTIONS-REPONSES / COMMENTAIRES

- Q Question de Monsieur le Directeur de la Coopération Non-Décentralisée du Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire : *Je souhaitais poser une question sur la gouvernance du secteur. Nous avons beaucoup de problème et des plaintes d'au moins 500 maires qui nous posent des questions sur la gouvernance et les cahiers des charges sur la gestion des infrastructures et des services d'eau potable dans les collectivités. Je suis dans le secteur depuis au moins 20 ans et il me semble que la gouvernance doit être clarifiée. Comment réellement appliquer le Code de l'Eau ? Aujourd'hui nous avons une inversion de logique : la Maîtrise d'Ouvrage Communal revient au Ministre chargé de l'EAH et les maires deviennent délégués. C'est le sentiment que nous avons depuis plus de 20 ans. N'est-il pas le moment de revoir cette gouvernance et revoir les textes ? Cela crée énormément de frustrations. Certaines communes veulent chercher des partenaires mais sans la Maîtrise d'Ouvrage Communale elles ne peuvent pas. Madagascar c'est 1695 communes, 24 régions et 19 169 fokontany qui sont appuyés par le Ministère chargé de la décentralisation, donc on doit travailler ensemble. On atteindra les ODD si nous travaillons ensemble ! On le fait déjà dans le Plan National de Décentralisation Emergente (PNDE) et la feuille de route, mais allons plus loin ! Nous devons collaborer pour identifier les compétences des communes et celles attribuer au MEAH.*
- R Effectivement, certains points d'application du Code de l'Eau qui date de 1989 nécessitent effectivement une réflexion de notre part dans le cadre de la réforme du secteur de l'EAH. Notamment, plus particulièrement, la gouvernance du secteur : comment se fait-il qu'il soit précisé dans le Code de l'Eau : la commune est le Maitre d'Ouvrage des infrastructures en EAH mais qu'il est stipulé dans le même code qu'il y a une habilitation nécessaire pour que ces communes puissent gérer les infrastructures. Or, aujourd'hui aucune commune n'a été habilitée pour être le Maitre d'Ouvrage. Il est aussi stipulé dans le Code de l'Eau que le pouvoir est donné au Ministre en charge de l'EAH. De ce fait, il en découle qu'actuellement des centaines de contrats de délégation de gestion attendent la signature du Ministre. Ce qui n'est pas vraiment logique dans le procédé car : chaque contrat est différent, il n'existe pas de modèle unique et comme on procède actuellement à la gestion du pays, toute signature qui engage l'Etat doit faire objet d'une communication verbale, soit au niveau du conseil des Ministres, soit au niveau du conseil du Gouvernement.
- R On incite le secteur privé à investir dans le secteur mais leurs investissements ne sont pas sécurisés. Pourquoi ? Par exemple, des secteurs privés investissent dans quelques régions et dans le contrat de gestion la durée de gestion est prévue pour 15 ans. Après deux années d'investissements et de gestion des infrastructures, avec une simple décision des conseillers communaux ou municipaux, le contrat de l'entreprise est résilié. Il s'agit d'un point de réflexion et l'une des raisons pour laquelle le Ministère vous invite à rejoindre la démarche inclusive et participative pour la réforme du Code de l'Eau et la mise à jour de la Politique Nationale de l'EAH.
- R Le MEAH n'a jamais eu l'intention d'être le seul intervenant dans le secteur et surtout pour la mise en place de la bonne gouvernance du secteur Comment accélérer la décentralisation émergente et effective ? Cela fait partie de la stratégie du MEAH - la décentralisation de la production de l'eau, en termes d'infrastructures, et la décentralisation effective de la gestion de ces infrastructures. Cela répond aussi à la question de Monsieur le Représentant d'Inter Aide : quel modèle est le plus adapté ? Est-ce la gestion communautaire ou la gestion par le secteur privé ? Pour cela, nous avons besoin de l'opérationnalisation de l'Organisme de Régularisation de l'Eau et de l'Assainissement - SOREA - pour régulariser la tarification des services dans le secteur.



- R Vos commentaires sont notés et pris en compte pour l'orientation de la stratégie du MEAH. A la fin de ce premier semestre, grâce à une approche inclusive et participative, la mise-à-jour du cadrage stratégique devrait être terminée et validée pour que la population malagasy puisse bénéficier des services fondamentaux en EAH.

Remarque de Monsieur Hery Andrianasolo élu dans le district de Marolambo : *À Madagascar, l'accès à l'eau est un défi majeur qui nécessite une attention particulière. J'ai pu observer que les zones urbaines bénéficient d'un meilleur accès à l'eau par rapport aux zones rurales. C'est pourquoi je suggère vivement aux PTF de ne pas se concentrer uniquement sur les zones facilement accessibles, mais également de prendre en considération les zones plus reculées dans leur zone d'intervention. Ensuite, il est essentiel que le ministère envoie des délégués dédiés à l'eau et à l'assainissement dans chaque district afin d'examiner de près les problèmes d'accès spécifiques à chaque région. Cette démarche permettrait de dresser un état des lieux précis des difficultés rencontrées, qui pourraient ensuite être communiqué au ministère. De plus, je recommande vivement l'organisation d'une réunion spéciale avec les PTF afin de discuter ouvertement des défis auxquels nous sommes confrontés, ainsi que de nos critères et demandes concernant cette question cruciale de l'accès à l'eau.*

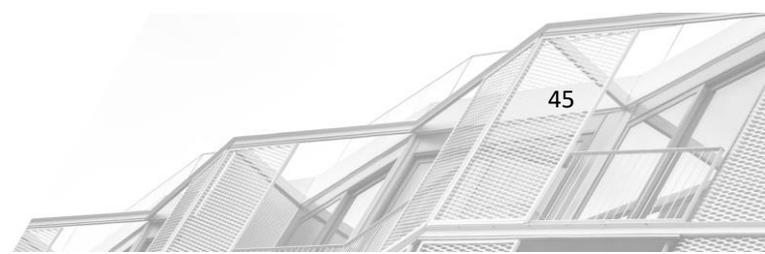
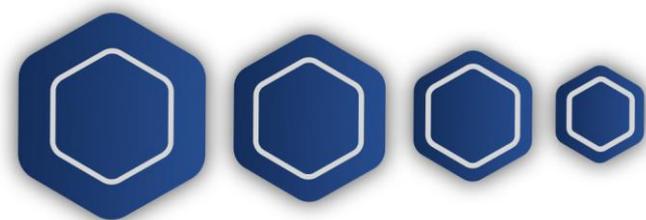
Monsieur le Représentant du Grand Lyon à Madagascar : *Je représente les Coopérations Décentralisées à Madagascar et au sein du Cluster des PTF EAH. Le terme assainissement regroupe l'assainissement liquide et l'assainissement solide aussi. Il me semble que dans les diverses présentations qui ont eu lieu jusqu'à présent, la question de la gestion des déchets solides n'a pas été abordée, alors qu'il existe un lien évidemment entre l'eau, la gestion des déchets, et la qualité de l'eau par exemple. Donc je souhaitais savoir si la question des déchets était aussi comprise dans l'assainissement ici ?*

- R La gestion des déchets solides fait partie des stratégies déjà entamées par le MEAH : la mise en considération des quatre composants de l'assainissement, dont les déchets liquides, solides et l'eau de pluie.

Remarque de Monsieur le Représentant de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) à Madagascar : *Notre mandat est d'appuyer les gouvernements des pays membres des Nations Unies à atteindre les ODD. L'alimentation et l'agriculture n'existent pas sans eau. Ma présence ici est pour un plaidoyer de mieux intégrer l'eau agricole et l'eau pour l'irrigation dans le programme du MEAH.*

Remarque de Monsieur le député de Farafangana : *En région Atsimo Antsinanana, l'intervention des PTF est concentrée dans uniquement trois des cinq districts. Il existe donc deux districts dans la région qui ne bénéficient donc d'aucune intervention alors que la population y manque d'eau potable. Donc je demande aux partenaires et au MEAH d'étendre vos interventions afin que tous les districts de la région bénéficient du même type d'intervention.*

Remarque de Monsieur le Coordinateur du Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC) : *En tant qu'organisme de l'Etat, nous souhaitons rappeler qu'effectivement cela est un effort à faire en commun. On ne peut pas transformer le secteur du jour au lendemain, surtout quand cela nécessite des grands investissements au développement. Il y a des efforts en commun que chaque acteur présent ici doit faire. Il existe déjà des collaborations avec le MEAH. Par exemple, nous disposons d'équipements pour lesquels les équipes du MEAH sont formés en cas d'urgence. Actuellement, nous sommes en train d'effectuer un plaidoyer pour que toutes les constructions en cours intègrent la gestion des risques et des catastrophes ainsi que la gestion de l'urgence.*



Q Question de Monsieur le Représentant de l'Organisation Non-Gouvernementale (ONG) Inter Aide : Je souhaitais revenir sur les présentations de ce matin qui mettent en avant le nécessaire besoin de construction de nouvelles infrastructures pour renforcer les taux d'accès à l'eau potable. Ce qui m'a manqué dans ces présentations est : qu'est-ce qui est fait autour du suivi et de la gestion de ces ouvrages sachant que le majeur parti du pays est composé de communes rurales composées elles-mêmes de petits villages ruraux. Inter Aide travaille notamment dans des zones rurales et reculées où la majorité des villages sont desservis par un puits ou une petite adduction avec une ou deux bornes. Ce type d'ouvrage n'intéresse pas les gestionnaires privés car ils ne sont pas rentables. Donc : qu'est-ce qu'on fait pour tous ces ouvrages ?

Inter Aide travaille actuellement avec deux ONG malagasy, [Tehyna](#) et [Soakoja](#), sur un modèle de gestion, suivi et maintenance à but non-lucratif mais qu'il est nécessaire de subventionner pour maintenir le coût de l'eau abordable pour les populations bénéficiaires. USAID a notamment financé [des études en Afrique de l'Ouest](#) qui prouvent qu'aujourd'hui il n'est pas possible pour un service professionnel de reposer entièrement sur les usagers. Selon les études, le service doit au moins être subventionné à moyen terme. Les études ont été réalisées en Afrique de l'Ouest mais il me semble que le contexte malagasy est très similaire.

Remarque de Monsieur le Député de Mitsinjo : Je tiens à souligner les propos de mon collègue concernant les zones inaccessibles aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Il est évident que Mitsinjo fait partie de ces zones, probablement en raison du mauvais état des routes. Par conséquent, je recommande vivement l'accroissement du nombre de partenaires actifs dans le district de Mitsinjo.

Q Question de Monsieur le Représentant de REDD+ du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable : J'aimerais intervenir par rapport aux attentes des PTF et sur la contribution du secteur EAH dans le Plan National d'Adaptation. L'eau fait partie des secteurs prioritaires pour Madagascar. Le MEDD travaille actuellement avec le PNUD sur l'élaboration d'un concept note pour l'adaptation. J'invite le MEAH à participer aussi à l'élaboration de ce concept note.

R Le MEAH considère réellement le changement climatique et est actif dans ce dynamisme. Nous considérons toujours le changement climatique dans la mise en œuvre dans nos actions.

Remarque de Monsieur le député de Sakaraha : Actuellement à Sakaraha, trois infrastructures ne sont plus fonctionnelles en raison du manque de réhabilitation. La question qui se pose est de savoir si le MEAH dispose d'une stratégie ou d'une politique pour la réhabilitation de ces infrastructures. Je recommande également la construction de forages à pompage solaire, qui est plus adaptée dans la partie Sud de Madagascar. Cette initiative nécessitera l'appui des bailleurs de fonds et de l'État, donc il est crucial d'augmenter le budget alloué par l'État pour la mise en œuvre de ces projets.

Remarques de Madame la Représentante de l'Agence Française de Développement : Premièrement, on sait très bien que l'eau c'est la vie ; mais quand l'eau est sale, ça donne plus de problème que de biens faits. Etant presque le seul bailleur qui apporte des financements sur l'assainissement urbain, on sent vraiment que l'assainissement n'a pas la première place dans le secteur EAH. J'adhère vraiment à mon collègue du Grand Lyon qui dit que ces sujets ont tendance à être oublié. Malgré le financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) sur l'assainissement des eaux usées des grandes villes de Madagascar, on n'a pas encore réussi à trouver de financement pour l'assainissement des villes. Par rapport aux priorités des autres grands bailleurs, on se rend compte qu'on ne va pas avoir ces financements dans les prochaines années. Je souhaiterais sensibiliser le Ministère pour augmenter le budget pour ce secteur, d'autant plus que si on ne résout pas les problèmes d'assainissement, nos actions sur l'eau n'aboutiront pas là où on le souhaite.



Deuxième point sur les déchets : Il existe un vrai problème foncier, pas uniquement à Antananarivo mais dans toutes les villes. Les déchets deviennent un vrai problème toujours lié à l'assainissement des eaux pluviales. Il s'agit d'un sujet à ne pas laisser passer car bientôt toutes les villes seront sous les déchets et les déchets sont aussi un problème pour les zones rurales.

Remarque de Monsieur le député de Betafo : *Bien que notre district possède une quantité suffisante de sources d'eau, le nombre de bénéficiaires reste limité en raison du manque d'infrastructures appropriées. Ma question est donc de savoir s'il est envisageable de construire des bassins de captage afin de mieux exploiter ces ressources en eau. En ce qui concerne l'hygiène et l'assainissement, je voudrais aborder la question du marché de Betafo, qui se tient chaque lundi et où les légumes sont très populaires. Ma recommandation est d'explorer des solutions pour la collecte des déchets de légumes en vue de les transformer en compost.*

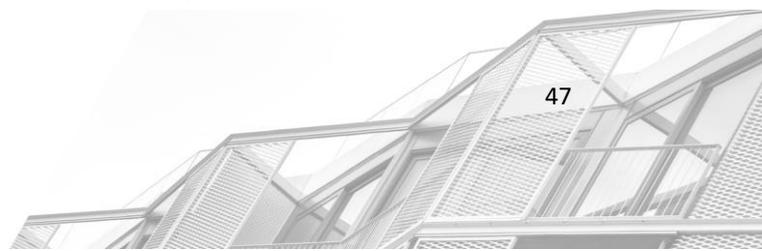
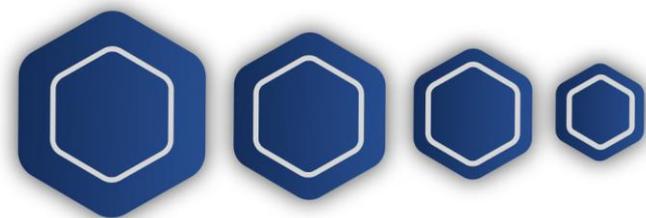
Remarque de Madame la Chargée de programme auprès de la coopération japonaise : *Je remercie beaucoup Monsieur le Ministère d'avoir partagé que d'ici le premier semestre de cette année, nous pourrons avoir un cadrage global du secteur. Je sollicite donc encore plus la mise en place et l'opérationnalisation du plan sectoriel afin qu'on puisse réellement arriver à un avancement dans le secteur. Je renforce et réitère le dire de Madame la Représentante de l'AFD pour que l'appui au secteur déchets soit promu au même rang que l'eau et l'hygiène. Le volet foncier est réellement très important pour voir ensemble avec les autres Ministères comment pérenniser les actions. J'aimerais renforcer les propos de pouvoir répondre aux sollicitations des communes, et l'importance d'aller dans les zones rurales enclavées. Or, les partenaires ont souvent certaines restrictions en termes de sécurité, donc afin qu'on se rende dans ces zones enclavées, il est nécessaire d'améliorer les aspects sécuritaires.*

Remarque de Madame la Représentante de la Présidence : *Les efforts à faire restent colossaux. Je me tourne vers les PTF : nous avons vu les capacités de l'Etat malagasy à relever les défis, notamment financiers, nous avons vu les progrès effectués ces dernières années et nous avons vu ce qu'il reste à faire pour atteindre nos objectifs de 2030 – donc ma question s'adresse aux PTF qui ont toujours été à nos côtés, êtes-vous encore prêts à vous engager auprès de l'Etat malagasy afin d'atteindre ces objectifs ?*

Q Question de Monsieur le Représentant de Water Aid : *Je remercie le MEAH pour les engagements pris dans le cadre politique, et je remercie les PTF qui ont répondu et qui sont présents aujourd'hui. Je reviens à l'objectif et la raison d'être de cette réunion de coordination avec une demande à deux niveaux : est-il possible d'ici trois à six mois d'avoir premièrement le mécanisme de coordination fonctionnelle interne du secteur EAH ? Deuxièmement, est-il possible d'avoir un mécanisme de coordination élargi avec les autres parties prenantes présentes ici ?*

R Nous savons tous qu'une structure de coordination avec arrêté a déjà été mise en place auparavant. Nous tenons à affirmer qu'hier nous avons eu une réunion de coordination interne pour mobiliser et redynamiser, mais il existe encore des mises à jour à faire à ce mécanisme de coordination. Au niveau des régions les SRMO existent et sont actuellement en vigueur. Nous allons redynamiser et revoir ces structures.

Remarque : *Cette remarque s'adresse directement aux organismes qui œuvrent dans l'installation d'infrastructures. Il a été mentionné qu'il existe 34 459 nouveaux points d'eau construits entre 2019 et 2023. Maintenant, la question se pose de savoir combien sont encore opérationnels aujourd'hui ? Je pense que pour avoir une infrastructure résiliente, il est nécessaire d'avoir une étude d'impact environnemental. Par exemple, dans la région de Vakinankaratra, une ONG construit une infrastructure d'approvisionnement en eau potable. Les villageois sont très contents, mais quand la période d'étiage arrive et que les villageois ont besoin d'irriguer les villages, ce sont eux-mêmes qui ont bouché les tuyaux de l'infrastructure afin de disposer de l'eau pour l'irrigation. Il est donc nécessaire d'effectuer des études avant les constructions pour vérifier leur pertinence.*



- R Le Ministère met aussi en place des projets liés à la rénovation, en plus des extensions. Par exemple dans le sud, on procède à la reconversion et la réhabilitation des anciens points d'eau. Le MEAH est par ailleurs d'accord sur l'importance des études notamment les impacts environnementaux, et le changement climatique.

RESTITUTION

RESTITUTION DE LA REUNION DE COORDINATION ET RECOMMANDATIONS – MADAME LE SECRETAIRE GENERALE DU MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

QUESTIONS-REPONSES

- Q Question de Monsieur le Représentant du Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire : *Une partie des problèmes qui n'a pas encore été discuté est l'allégement des procédures pour les collectivités. Les dossiers sont tellement compliqués. On veut atteindre les ODD, on veut que la population malagasy boive de l'eau, qu'elle soit en bonne santé, qu'elle pratique des mesures d'hygiène, alors que les procédures, les documents sont trop lourds, prennent trop de temps. Est-il possible de les alléger ensemble pour que le maximum de population puisse bénéficier d'un accès aux services EAH ?*
- R Nous allons travailler ensemble pour résoudre ce problème.

Remarque : *Je propose que le MEAH prenne le lead pour faire le plan d'action par rapport à ces recommandations pour voir quelles échéances à court / moyen / long terme*

- Q Question de Monsieur le Représentant du Grand Lyon à Madagascar : *En septembre, l'atelier WASHBAT a eu lieu et a porté sur les questions de gouvernance de l'EAH et les goulots d'étranglements du secteur. Nous avons notamment beaucoup parlé de la question de coordination. Je souhaitais savoir si le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie de coordination qui découle des WASHBAT a déjà été clarifié et notamment si les liens entre le lead au niveau du MEAH et des principaux PTF ont été identifiés ?*
- R Les suggestions identifiées par l'atelier WASHBAT sont déjà prises en compte. Cet atelier même fait partie des recommandations qui sont ressorties de l'atelier WASHBAT. Nous allons élaborer ensemble le plan d'action pour réaliser les recommandations issues de l'atelier WASHBAT et issues de cette réunion de coordination. Le MEAH va diriger la structure et la stratégie de coordination du secteur.



DISCOURS DE CLOTURE – MADAME LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

Madame le Secrétaire Général a commencé son allocution en présentant les excuses de Monsieur le Ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène qui aurait souhaité pouvoir être présent. Elle a ensuite réitéré ses remerciements aux nombreux participants pour leur présence et leur participation active qui ont permis de riches débats et réflexions.

Madame le Secrétaire Général a exprimé sa confiance quant au fait que cette réunion constitue une première étape vers l'atteinte de l'objectif visant à améliorer la coordination afin de favoriser une synergie des interventions. Les échanges de la réunion ont confirmé la nécessité d'une rencontre de cette envergure pour optimiser les actions entre les PTF et le MEAH.

Madame le Secrétaire Général a réitéré ses remerciements à tous ceux qui ont apporté leur contribution pour l'organisation de cette réunion. Elle a également félicité les acteurs et participants qui ont œuvré pour la réussite de cette réunion de coordination.

Madame le Secrétaire Général a ensuite prononcé des paroles au nom de Monsieur le Ministre : *« Au nom de l'Etat Malagasy, je tiens à exprimer toutes mes reconnaissances pour l'engagement fort que mes partenaires témoignent et pour l'accompagnement à mes côtés à chaque étape. Le MEAH confirme sa position d'ouverture à tout dialogue, en favorisant les démarches participatives et consultatives pour que les efforts puissent aboutir à des résultats communs. Je suis très optimiste à l'issu de cette journée car tous les partenaires ont contribué de manière constructive à tous les débats et c'est de cette manière que nous pourrons avancer concrètement »*.

Madame le Secrétaire Général a officiellement déclaré clos la Réunion de Coordination des Partenaires du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène.

